

Un jury la justifie d'avoir tué son mari

LYNDUN, Kansas (UPI) — Un jury américain a déclaré hier innocente une jeune femme qui a avoué avoir tué son mari.

Deborah Davis, âgée de 22 ans, a admis avoir tué son mari parce que c'était la seule façon d'échapper aux tortures sexuelles qu'il lui faisait subir.

Le jury composé de six hommes et six femmes a délibéré durant 7 heures en deux jours avant d'en arriver à son verdict.

Mme Davis était accusée du meurtre de James Curnutt, âgé de 38 ans.

La jeune femme n'a pas nié l'accusation. Elle a raconté aux jurés que son geste en était un de légitime défense. Durant plusieurs années, son mari, James Curnutt, avait abusé d'elle sexuellement, utilisant épingles, balles de caoutchouc, décharges électriques. Il l'enfermait aussi dans un réservoir souterrain. Depuis qu'il la menaçait de l'enfermer vivante dans un cercueil de sa fabrication, enroulée de linge comme une momie, Mme Davis craignait pour sa vie. C'est pour cette raison qu'elle l'a abattu d'un coup de fusil dans la nuque, durant son sommeil.

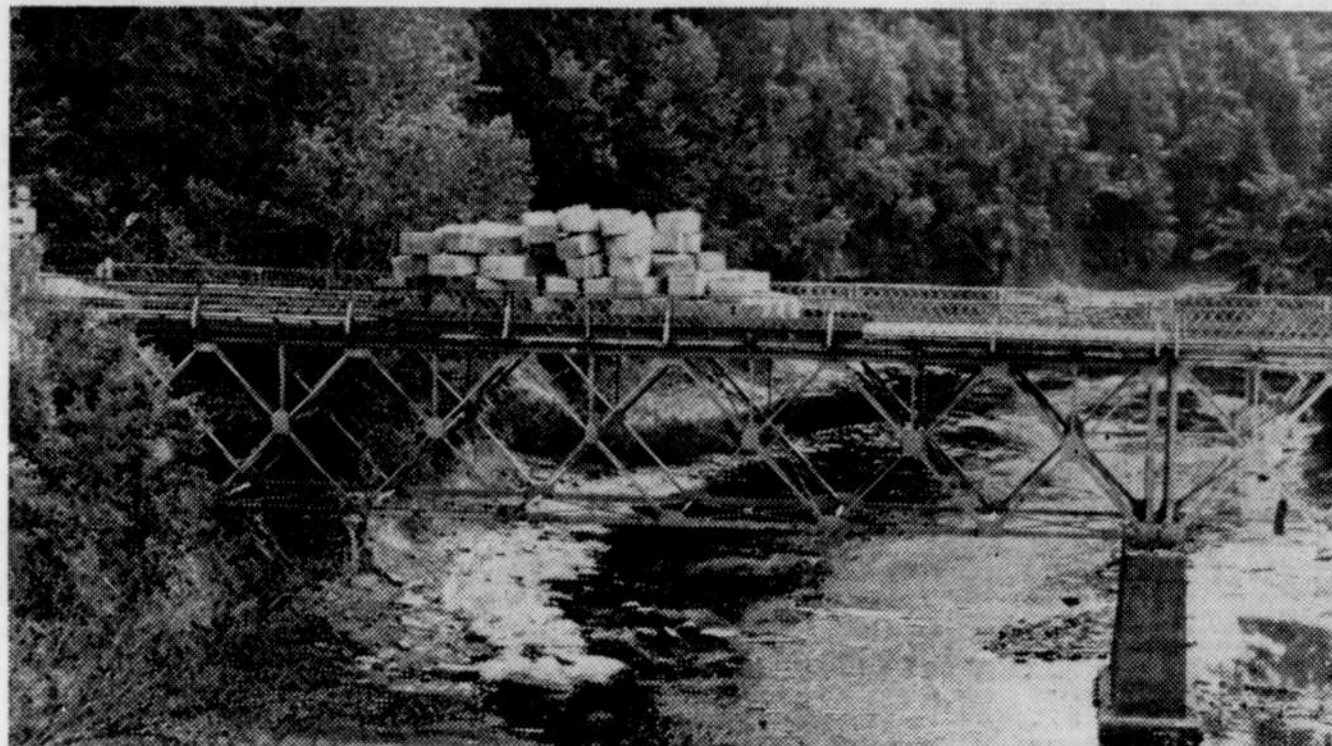
A l'annonce du verdict de non-culpabilité, la jeune femme s'est jetée en pleurant dans les bras de ses amis, déclarant qu'elle avait l'intention de refaire sa vie, en commençant par un retour aux études.

Le représentant du ministère public a été choqué par la décision du jury: "Quand quelqu'un tue froidement une autre personne, on s'attend à un verdict tout autre que celui d'innocence. On a confondu la victime et l'accusé".

Dans son plaidoyer final, l'avocat de Deborah Davis avait argué que même si la jeune femme n'était pas enchaînée physiquement par son mari au moment du meurtre, il lui était psychologiquement impossible de lui échapper. Ses chaînes étaient les chaînes de la peur.

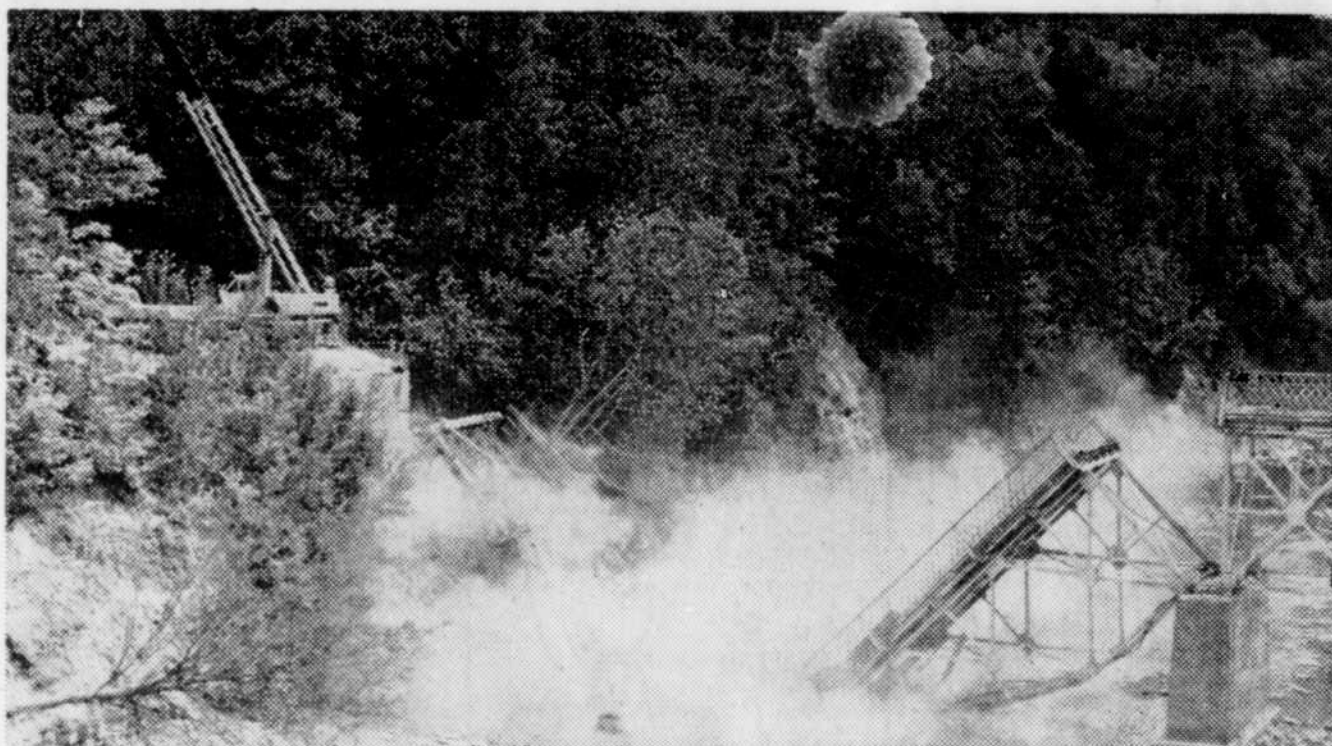


UPI
Deborah Davis, peu avant le verdict



Le Soleil, Gilles Lafond

142 blocs d'une tonne et trois quarts chacun ont été empilés sur le côté est du pont Noir, depuis jeudi dernier.



Le Soleil, Gilles Lafond

Alors qu'on s'apprêtait à déposer le 143e bloc, la structure a lâché avec fracas, soulevant un nuage de poussière.

Projet de \$45 milliards Réticences US à investir dans notre électricité

ROTLAND, Vermont (d'après UPI) — Selon le président de Central Vermont Public Service Corp., les Canadiens pourraient financer plus facilement que les Américains, et à un coût moindre, un projet de développement des ressources hydro-électriques parce qu'elles se trouvent à l'intérieur de leurs frontières.

James Griffin, qui dirige la plus importante compagnie de services publics du Vermont, a déclaré que les compagnies étaient peu disposées à utiliser l'argent des services publics américains pour financer des projets dans un autre pays.

La façon de fonctionner des compagnies qui dispensent les services publics aux États-Unis devra changer pour que la Nouvelle-Angleterre investisse une somme de \$45 milliards dans un projet canadien de développement hydro-électrique, a-t-il dit.

Il a ajouté que les compagnies pourraient permettre un tel investis-

sement seulement si les coûts sont absorbés par les consommateurs avant que la production d'énergie débute.

Il a laissé entendre que la réticence des compagnies était grande et qu'il faudrait un changement majeur de leur philosophie pour permettre la concrétisation de la proposition discutée lors de la conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

M. Griffin considère cependant que la proposition est intéressante et doit être étudiée.

Selon lui, la proposition aura quand même comme résultat d'augmenter les exportations canadiennes d'énergie électrique, même si elles n'atteignent pas le niveau prévu.

"Obtenir moins vaut mieux que de ne rien obtenir du tout", a conclu M. Griffin.

290 tonnes pour venir à bout du pont Noir

par Michel TRUCHON

Vieux de 60 ans, long de 230 pieds, le pont Noir, à Saint-Edouard de Lotbinière, avait été limité, par mesure de sécurité, à une charge maximum de 30 tonnes. Pourtant il aura fallu 290 tonnes de béton pour le faire crouler!

Ce sont les ingénieurs du service d'entretien des structures du ministère québécois des Transports qui ont mené à conclusion l'expérience, hier, devant plusieurs dizaines de citoyens de Saint-Edouard qui ont assisté à la disparition de ce pont récemment remplacé par un plus moderne.

L'idée du test sur la résistance de la structure a été lancée par un jeune ingénieur du service, M. André Drapeau. L'expérience a commencé la semaine dernière, mais à cause d'autres travaux où fut appelée la grue utilisée pour empiler les blocs de béton, le tout avait été laissé en plan jeudi dernier. A ce moment, 40 tonnes de sable et 235 tonnes de blocs de béton pesant chacun une tonne et trois quarts avaient été laissés sur le tablier. Pendant les six jours où le tout a été abandonné, le pont ne s'est affaissé que de quatre pouces.

Hier matin, on a recommencé à empiler les énormes blocs. Vers 11h, on en avait mis 142 en place. Au moment où la grue s'apprêtait à accrocher le 143e, la structure métallique a soudainement lâché. La partie du pont située du côté est de la

rivière du Chêne s'est affaissée avec fracas, soulevant un nuage de poussière. La chute a pris tout le monde au dépourvu, car les spectateurs commençaient à être habitués à voir les blocs s'ajouter les uns aux autres sans résultat apparent.

Un pont en excellent état

Selon le directeur du service d'entretien des structures de Transports-Québec, M. Normand Jodoin, le pont Noir de Saint-Edouard était en excellent état malgré ses soixante ans d'âge.

Deux sections de 115 pieds appuyées sur des fermes métalliques et des piliers de béton, 18 pieds de large, et une chaussée de béton constituaient ce troisième pont à enjambrer la rivière du Chêne depuis la fondation du village de Saint-Edouard. Les ingénieurs avaient estimé qu'il pouvait soutenir 65 livres au pied carré ou le passage simultané de deux camions de 15 tonnes.

L'expérience tentée par l'équipe de M. Jodoin entre dans le cadre d'une étude sur les vieux ponts d'acier au Québec. La province en compte environ 150 sur un total de 12,000 ponts.

M. Jodoin estime que cette démolition contrôlée servira à établir les futures normes pour les ponts du genre dans la province. Il est possible qu'à la lumière des résultats

(Suite à la page A2, 1re col.)

jeudi

LES CHAMPAGNE

aux festivals populaires du Québec



Les Champagne nous amènent aujourd'hui à Normandin au Lac-Saint-Jean pour le Festival du miel. "Jéroboam", leur maison motorisée, les a véhiculés dans cette ville aux 98,423,258 abeilles. Ils nous parlent de la "parade", des duchesses et des autres festivités. Ils nous font aussi connaître Henri Picard, "l'apiculteur le plus progressiste de tout le Québec".

page A-4

Le Festival d'été débute ce soir

page B-4

Pour la période estivale, en plus de la météo présentée quotidiennement, LE SOLEIL a fait appel au météorologue Jacques Bureau pour nous éclairer, chaque jeudi, sur les prévisions atmosphériques de la fin de semaine. Cette collaboration spéciale se poursuivra durant les jeudis de juillet et août.

la météo de jacques bureau

Le temps s'annonce beau et plus frais que la normale de saison pour le prochain week-end. Les quelques averses qui pourraient apparaître vendredi, surtout sur les Cantons de l'Est, auront disparu samedi et les températures seront plus basses par la suite.

Les adeptes du camping devront craindre les nuits fraîches mais le soleil du jour compensera grandement. Le régime de vents légers de l'ouest se poursuivra au cours du week-end, favorisant la voile sur les lacs et le Saint-Laurent.

La région côtière du Maine vivra sous le soleil avec des températures plus élevées que le Québec cependant.

Les activités agricoles, grandement perturbées par les averses ces derniers jours auront plus de chance samedi et dimanche sous un air plus sec et plus frais, sauf pour les régions du Sud du Québec où les averses très dispersées pourraient apparaître dimanche.

En résumé, il fera beau temps sur le Québec pour la fin de semaine bien qu'il semble que les températures seront un peu sous la normale pour la saison.

voir détails de la météo, page D-2

Heureux qui comme Justin a fait un beau voyage!

par Jack REDDEN

LONDRES (d'après UPC) — Pour la première fois de ses huit ans et demi d'existence, et malgré les réticences de son père, Justin Trudeau est devenu le point de mire des comptes rendus quotidiens de la presse canadienne.

Le fils du premier ministre Trudeau a passé l'expérience on ne peut mieux, démontrant un tempérament calme et responsable, en même temps que l'énergie et la curiosité caractéristiques d'un jeune garçon.

La décision de M. Trudeau d'emmener avec lui le premier de ses trois fils, parce qu'il considérait qu'il était assez âgé pour profiter d'un voyage en Europe, a permis à Justin de voir quelques-uns des plus beaux endroits du monde.

A Venise, père et fils se sont promenés sur la place Saint-Marc, au centre de la vieille ville, le jour précédant l'ouverture du sommet économique.

Ils n'ont pas pu passer beaucoup de temps ensemble pendant la durée du sommet, mais à partir de Rome et de la visite au pape Jean-Paul II, Justin a semblé être sur toutes les photos.

Un jour où l'actualité était mince,

(Suite à la page A2, 1re col.)



AP
Justin Trudeau quelques instants avant l'audience accordée par le pape Jean-Paul II

Denny à l'article de la mort

page C-1

Rogers a le meilleur sur Carlton

page C-1

Chaussons stupéfiants

WIESBADEN, Allemagne occidentale (AP) — Les autorités ont annoncé la suspension d'un inspecteur de la brigade des stupéfiants accusé d'avoir cuit, en vue d'un pique-nique de ses collègues, des chaussons au haschisch.

Six inspecteurs ont été hospitalisés, cinq autres ont dû recevoir des soins avant de pouvoir regagner leur domicile.

Selon un porte-parole, l'inspecteur suspendu, qui a la pâtisserie pour violon d'Ingres, s'était procuré le haschisch — 300 grammes — dans un greffe de la police. Il avait préparé 60 chaussons.

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-16
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	C-7
Bridge	D-10
Carrières et professions	C-6
Décès	D-17
Economie-finances	A-12 à A-14
Feuilleton	D-14
Horoscope	D-12
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-6 à C-8
	D-1 à D-17
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-12
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-11
Santé	B-3
Sport	C-1 à C-5
Télévision	B-4

Tunnel du CP et côte Gilmour De Belval repousse les suggestions de Sillery

par Vincent CLICHE

Le ministre des Transports du Québec ne semble pas particulièrement "emballé" par quelques suggestions faites au cours des derniers mois par la ville de Sillery en vue de trouver une solution à la circulation de transit qui engorge les artères de cette municipalité, surtout aux heures de pointe.

Au début de l'année, le maire, M. Charles-H. Blais, avait fait parvenir au ministre des Transports, M. Denis de Belleval, deux projets précis qui auraient permis de trouver des débouchés à la circulation des camions et des automobiles qui empruntent le boulevard Champlain.

L'un des projets du maire Blais visait à rendre accessible aux camions le tunnel du Canadien Pacifique qui relie sous la falaise, la gare maritime Champlain au centre industriel Saint-Malo, dans la basse ville de Québec.

L'autre projet proposait de relier le boulevard Champlain à la Grande-Allée, via une côte Gilmour réaménagée afin de la rendre utilisable en période hivernale.

Dans sa réponse au maire Blais, le ministre de Belleval considère que l'un et l'autre projet comporte trop d'inconvénients, après études, pour qu'on puisse songer à les réaliser, telles que les suggestions ont été faites.

Le tunnel du CP

Ainsi pour le tunnel ferroviaire du CP, le maire Blais demandait au ministre des Transports d'entamer une étude sur les possibilités d'utilisation de ce tunnel pour fins de transport routier et d'examiner les impacts qu'aurait eus un tel projet sur la circulation des camions tant sur le boulevard Champlain que sur le boulevard Charest.

Dans sa réponse, le ministre de Belleval mentionne qu'un examen préliminaire des besoins de la circulation des camions sur le boulevard Champlain indique que la transformation du tunnel ferroviaire ne pourrait présenter d'intérêt que pour une faible proportion d'entre eux.

"De plus, écrit le ministre, à cause d'exigences de sécurité, la circulation des "matières dangereuses", incluant la plupart des produits pétroliers, devrait y être interdite, alors qu'une bonne proportion des camions qui auraient pu avoir avantage à utiliser ce tunnel transporteraient précisément ces produits. Ainsi, l'utilisation du tunnel par les camions n'aurait que très peu d'impacts, à court ou à moyen terme, sur la circulation lourde actuelle, principal objectif de votre projet" répond le ministre au maire Blais.

Cependant M. de Belleval ajoute: "Dans le cadre d'une planification globale à long terme des transports dans la région métropolitaine de Québec, votre proposition suscite par contre un intérêt non négligeable vis-à-vis l'utilisation polyvalente de cette infrastructure existante, non seulement à des fins de transport routier, mais également à des fins ferroviaires ou de transport en commun."

"Nous comptons donc poursuivre l'examen de ce projet dans cette optique" conclut le ministre.

La côte Gilmour

Quant au projet de transformer la côte Gilmour, entre les plaines d'Abraham et le boulevard Champlain, pour la rendre accessible en hiver et dégager ainsi la circulation automobile dans la côte de l'Eglise, le ministre des Transports laisse peu d'espoir au maire Blais de voir un jour se réaliser le projet.

"Nous nous sommes penchés sur les possibilités qu'offrirait la côte Gilmour pour la circulation automobile en période hivernale, écrit le ministre. Cette côte très étroite et abrupte comporte actuellement des caractéristiques géométriques insuffisantes à assurer l'efficacité et la sécurité d'une circulation intensive."

"L'analyse d'une réfection complète, poursuit le ministre, s'est vite heurtée aux problèmes occasionnés par la topographie du terrain, soit la falaise du côté nord, le ravin du côté sud, la déclivité des pentes et la nécessité de courbes prononcées."

Selon le ministre des Transports, dans l'hypothèse où la réfection de la côte Gilmour permettrait son utilisation hivernale, la circulation devrait absolument être dirigée vers au moins deux endroits de la Grande-Allée: les intersections de l'avenue Laune-Grande-Allée et Montcalm-Grande-Allée n'étant pas recommandables en raison des virages et des pentes sises à ces endroits, l'unique sortie serait donc la rue Wolfe qui ne pourrait à elle seule supporter une telle densité de circulation.

Enfin le ministre apporte d'autres arguments allant contre le projet du maire de Sillery: "En plus des coûts monétaires engendrés par la

construction et l'entretien d'hiver, d'une efficacité marginale au niveau de la circulation, il faut tenir compte des impacts environnementaux et sociaux qu'aurait un tel projet sur un territoire dont la vocation est déjà orientée vers la récréation de plein air.

Enfin, pour conclure, le ministre mentionne que la Commission des champs de batailles a entière compétence sur ce territoire et qu'il serait très difficile d'aller à l'encontre des objectifs de cet organisme qui visent plutôt à une réduction de la circulation automobile dans ce secteur.

Violence contre des Québécois: Victoria veut une enquête

VICTORIA (PC) — La discrimination contre les Canadiens français et tous autres Canadiens est inacceptable en Colombie-Britannique, a déclaré, hier, le procureur général Allan Williams.

Le ministre répondait à des questions, à l'assemblée législative, sur les incidents survenus la semaine dernière à Osoyoos, dans la vallée d'Okanagan, et il a dit qu'il avait demandé un rapport à la GRC.

Vendredi dernier, une bande de cinq ou six hommes s'attaqua à des cueilleurs de fruits, en majorité du Québec, ce qui a donné lieu à des accusations de racisme contre les habitants d'Osoyoos.

La GRC a accusé de méfait un homme, autrefois d'Osoyoos et maintenant de Calgary, à la suite de ces racles et des dommages aux tentes et véhicules des cueilleurs.

M. Williams a dit que ces incidents étaient "inconvenants" et que la conduite des coupables était inacceptable.

C'est violer la loi que de faire des distinctions de cette sorte entre Canadiens en Colombie-Britannique", a-t-il répété à l'extérieur de la Chambre.

Le ministre s'est dit sûr que l'enquête déterminerait s'il y a eu violation des droits de la personne en plus d'actes de violence.

M. Williams s'est aussi déclaré heureux des excuses du maire d'Osoyoos, M. Robert Frost. Ce dernier, toutefois, a insisté sur le fait qu'il n'avait pas présenté d'excuses. Des habitants d'Osoyoos ont dit que les cueilleurs, la plupart âgés de 18 à 25 ans, s'étaient mal conduits, par exemple en se baignant nus.

D'autre part, le sergent Louis Turcotte de la GRC a déclaré que les nouvelles d'une atmosphère de crainte et de violence raciale à Osoyoos étaient exagérées. Les cueilleurs et les habitants de l'endroit continuent à travailler ensemble et à se fréquenter, selon lui.

Il y a eu quelques difficultés, dit-il encore, parce que des exploitants n'ont pu loger convenablement les cueilleurs ni mettre à leur disposition des installations hygiéniques. Les cueilleurs, pour cette raison, sont allés en ville et leur apparence a quelque peu désarçonné des marchands.

Un homme d'affaires a offert de fournir, gratuitement le bois pour construire des communs, le conseil du village fournira l'outillage et la GRC a demandé à la Fruit Growers Association une cotisation de \$100.

Belmoral poursuit la société Publifor pour un million et demi \$

(D'après PC) — La mine Belmoral Limitée, qui exploite un gisement minier à Val-d'Or, en Abitibi, où huit mineurs ont perdu la vie le 20 mai dernier, de même que MM. Robert et Frank Brown, respectivement président et secrétaire-trésorier de l'entreprise, viennent d'intenter une poursuite de \$1.500.000 contre Publifor Inc. qui édite l'hebdo "Finance", et son journaliste Jacques Forget.

La poursuite a trait à deux articles, publiés dans l'édition du 9 juin dernier et traitant de la tragédie de Val d'Or, où on affirmait très clairement que les huit victimes de l'effondrement ont péri à cause de la cupidité de la compagnie et de ses administrateurs et de leur désir de faire un gain pécuniaire rapide et cela au mépris de la santé des travailleurs.

Affirmant que le titre de première page et les deux articles ont été publiés délibérément, de mauvaise foi, avec malice, et dans le but de salir la réputation des demandeurs, ces derniers se disent également lésés du fait qu'on ait insinué qu'ils s'étaient livrés à des activités boursières de probité douteuse au sujet des actions de Belmoral.

Considérant que les articles constituent une atteinte flagrante au droit des demandeurs à la sauvegarde de leur dignité, de leur honneur et de leur réputation, la mine Belmoral demande donc pour elle \$1 million à titre de dommages-intérêts, tandis que MM. Robert et Frank Brown réclament chacun \$250.000 pour les mêmes raisons.

Incidentement, la mine Belmoral a son siège social à Vancouver, alors que MM. Robert et Frank Brown demeurent respectivement à Calgary et Midnapore, en Alberta.

Victimes retrouvées

Par ailleurs, deux autres corps ont été retirés, hier, de la mine Belmoral de Val-d'Or.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a révélé que les cadavres de Marcel Vienneau, 40 ans, de Val d'Or, et de Normand Masse, 34 ans, de Lacorne, avaient été trouvés dans le prolongement inachevé d'un puits de ventilation au fond de la mine de 150 mètres.

Les corps des deux hommes avaient été repérés il y a plusieurs jours par une caméra de télévision miniature.

Des autopsies devaient être effectuées aujourd'hui dans un hôpital local.

La découverte des deux nouvelles victimes a été effectuée au moment où se déroulait, à Lacorne, le service funèbre d'Yvan Saint-Pierre, 32 ans, dont le corps a été retrouvé dimanche.



Heureux qui comme...

(Suite de la première page)

la bénédiction de Justin par le pape est devenue la principale nouvelle.

Le jour suivant, à Londres, Justin a vu de l'intérieur ce que la plupart des touristes voient de l'extérieur, en accompagnant son père au 10 Downing Street et au palais de Buckingham.

En Suède et en Norvège, Justin a effectué d'épuisants voyages en hélicoptère au-dessus des montagnes, des fjords et des glaciers, pour aller visiter des villages de Laponie.

Mais quand il a appris que son père allait être conduit en hélicoptère jusqu'à une île au large des côtes norvégiennes, il a encore voulu être du voyage.

Aussi, une journée qui débutait au pied d'un glacier à 9h du matin se terminait souvent bien après minuit, quand le soleil touchait l'horizon et se levait de nouveau.

"Quand il était fatigué, il ne perdait pas sa bonne humeur", a dit de lui un commandant norvégien des forces de l'OTAN. Incapable de lutter contre le sommeil, il dormait paisiblement dans l'hélicoptère pendant que les autres regardaient le soleil de minuit.

Le commandant norvégien a donné à Justin un couteau lapon à longue lame, qui ressemblait un peu à une épée miniature, accroché à la ceinture de l'enfant. "Je pense que son père était un peu inquiet de l'usage qu'il en ferait", a-t-il dit.

Mais cette "bonne conduite" a eu des écarts. A Stockholm, il est passé devant les personnalités qui les accueilleraient en jouant avec un yo-yo. Qui aurait pu s'en plaindre? Son père lui a enlevé le jouet et a donné une démonstration de son savoir-faire pendant que les limousines attendaient.

290 tonnes

(Suite de la première page)

obtenus, de nouvelles normes soient établies, tenant compte du poids des véhicules qui circulent de nos jours sur les routes.

Le spécialiste explique que la résistance du vieux pont Noir n'a pas tellement diminué avec les années parce que la structure avait été bien entretenue et qu'elle était construite dans un secteur où l'on épand peu de sel, agent de corrosion par excellence.

Le nouveau pont, construit l'automne dernier sur une nouvelle section de la route 226, a une centaine de mètres du pont Noir, a reçu le coefficient de sécurité H-20-16, ce qui autorise la circulation d'une charge de 36 tonnes. Il s'agit là d'un chiffre très conservateur qui laisse place à toute la sécurité possible. C'était la première fois que les ingénieurs de Transports-Québec se livraient à une expérience de ce genre.

le mot du jour

En bonne compagnie

Les verbes ne sont pas accompagnés de n'importe quelle préposition. Ainsi, on fera suivre le verbe "précéder" de la préposition "de" et non pas d'un "par", parce que l'on est précédé de quelque chose ou de quelqu'un.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206

vente jours d'été

collection Cacharel printemps-été

réduction de 50%

exclusif à Simons.

T-shirts, pantalons, jupes, robes, chemisiers, ensembles... taillés dans les tissus « vedettes » de l'été tels que seersucker, coton, voile de coton... fines rayures, unis ou imprimés

à notre magasin de Place Ste-Foy seulement

blousons et blazers

19.95

rég. jusqu'à \$48.

en coton, ratine, denim, nylon, chenille... styles variés, certains lisérés ou avec bandes contrastantes tailles et couleurs assorties

robes soleil 19.99

avec ou sans bretelles, en coton, tricot de coton... unies ou imprimées, teintes et tailles variées

vêtements de nuit 5.99

robes de nuit en nylon, coton... robes T-shirts courtes ou longues, pyjamas... avec ou sans dentelle, imprimés ou unis, tailles et couleurs assorties

tailleurs 59.95

rég. jusqu'à \$150.

en voile de coton, tricot de coton, coton satiné... unis ou imprimés, choix de styles, tailles et couleurs assorties

T-shirts 9.99

rég. jusqu'à \$20.

styles variés tout coton ou poly-coton, avec ou sans manches, unis ou à rayures, quelques importations de Paris, tailles et couleurs assorties

la maison

simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



Un fermier de San Antonio, au Texas, constate que son blé d'Inde dépérit faute d'eau.



Cette jeune fille de Fort Worth, au Texas, a trouvé un moyen efficace pour combattre la chaleur: boire une boisson gazeuse, assise sur des morceaux de glace.

Les gens crèvent de chaleur dans des Etats américains

(D'après UPI et AP) — Plus de 100 personnes sont décédées dans le Sud-Ouest américain à cause de la vague de chaleur qui continue de s'abattre pour la dixième journée consécutive.

Le mercure a grimpé à 45°C à Wichita Falls, au Texas, brisant le record de 40°C atteint en 1969. A Dallas-Fort Worth, il a fait 43°C; la température record avait été atteinte en 1978, alors que le mercure avait grimpé à 38,5°C. Et les météorologues ne prévoient pas une baisse des températures pour les cinq prochains jours.

Les médecins craignent que, si la chaleur persiste, une nouvelle vague de décès ne soit à déplorer.

Jusqu'à maintenant, on estime à 120 le nombre de personnes mortes à cause de la canicule. Mais ces chiffres sont conservateurs, puisque les médecins ne sont pas obligés de rapporter les mortalités dues à la chaleur.

En Arkansas, un homme est mort peu après avoir tondus son gazon par une température de 39,5°C — et avoir voulu se rafraîchir par une douche froide. Le médecin a attribué cette mort à l'épuisement dû à la chaleur.

Un homme âgé a été trouvé sans vie à quelques centaines de mètres de sa demeure. Cause du décès: l'engourdissement dû à la chaleur.

Les animaux

Les animaux aussi crèvent littéralement de chaleur. Une panne dans le fonctionnement de l'éventail d'un poulailler à Stilwell, Okla a causé la mort de 450.000 poulets en l'espace de 15 minutes.

Au Texas, le bétail est atteint d'une pneumonie due à la poussière qui entre dans les narines des bêtes et qui est soufflée jusqu'aux poumons.

Les récoltes de milliers de cultivateurs du Montana et du Dakota sont brûlées par le soleil et le manque d'eau. Dans le Dakota du Nord seulement, les autorités gouvernementales ont reçu 6.042 réclamations pour cause de désastre de la part des cultivateurs de blé. Les pertes se chiffrent à près de \$100 millions, selon les autorités fédérales américaines.

L'asphalte éclate sous l'effet de la chaleur, avec un bruit de dynamite, a fait remarquer un ingénieur de l'Arkansas. Les équipes se relaient pour réparer les nombreux trous dans les routes.

Rationner l'eau

Plusieurs villes affectées par la sécheresse songent à rationner l'eau de consommation et restreindre, sinon défendre d'arroser les

pelouses, laver les automobiles et remplir les piscines.

Les autorités gouvernementales tentent désespérément de faire tomber de la pluie — artificiellement. Inlassablement les pilotes sillonnent les airs à la recherche d'un nuage à ensémençer avec des produits chimiques. Peine perdue, le temps est au beau fixe, pas un nuage en vue.

Orages et ouragans

Pendant ce temps, des orages et des vents violents se sont abattus hier au Missouri, en Indiana et au Kentucky, pour la deuxième fois en moins d'une semaine. Des arbres ont été déracinés, des toits arrachés, le courant électrique perturbé sous la violence de vents atteignant par endroits 160 km/h.

En Illinois, dans la ville de Garbondale, près de deux pouces de pluie sont tombés et d'autres orages étaient prévus. A Vincennes, il a plu des grêlons de la grosseur d'une balle de golf, avec des vents soufflant à 128 km/h.

Mais dans le Sud-Ouest américain, au Texas, dans le Wyoming ou le Dakota, là où la sécheresse cause des pertes de millions de dollars chaque jour, le temps est au beau fixe.

Québecor achèterait des hebdomadaires de la Côte-Nord et de la rive sud

par Jean Didier FESSOU

HAUTERIVE — Les hebdomadaires de Paul Brisson, sur la Côte-Nord, et de Jean-Paul Cloutier, sur la rive sud, seraient à vendre. Pourtant réputées très lucratives, ces petites entreprises de presse n'auraient pas trouvé preneur et le groupe de presse de Pierre Péladeau, Québecor, s'apprêterait à mettre la main dessus.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé le journal LE SOLEIL à la suite d'une enquête et ce, malgré un épais mur du silence. Conclusion corroborée par de nombreux témoignages et de nombreux regroupements. Cependant, un porte-parole de Québecor, M. Pierre Gauvreau, refusait, tard hier soir, de confirmer ou d'infirmer la nouvelle.

La Côte-Nord

Sur la Côte-Nord, l'homme d'affaires de Baie-Comeau, Paul Brisson, contrôle majoritairement trois hebdomadaires: Plein-Jour sur Manicouagan, sur Saguenay et sur Charlevoix. Il est également associé à Geoffrey Frenette et à Jean-Guy Gougeon dans la propriété de l'hebdomadaire septilien "Le Nord-Est".

De son côté, Québecor exploite deux hebdomadaires: Le Nordic, à Baie-Comeau, et Le Nordic, à Sept-Îles.

Tout au long de ces derniers mois, les deux groupes de presse se sont livrés une "lutte à finir". Québecor proposant même la trêve suivante: moyennant la suppression du Nord-Est de Sept-Îles, le Nordic de Baie-Comeau cesserait sa parution.

Ces jours derniers, Geoffrey Frenette abandonnait sa participation financière dans le Nord-Est et Paul Brisson procédait ensuite à des mises à pied à Sept-Îles et à Baie-Comeau. Ainsi, à Sept-Îles, cinq des 10 em-

ployés du Nord-Est viennent de perdre leur emploi tandis que, à Baie-Comeau, neuf des 20 employés de Plein-Jour sur Manicouagan perdraient le leur.

Et, hier après-midi, Jean-Guy Gougeon et Paul Brisson se rendaient précipitamment à Montréal.

La rive sud

De l'autre côté du fleuve, mais en amont, des rumeurs persistantes veulent que Jean-Paul Cloutier ait mis ses trois hebdomadaires en vente: Le Peuple-Courrier de Montmagny, Le Peuple-Tribune de Lévis et Le Peuple de Lotbinière.

Ces hebdomadaires auraient été offerts, mais en vain, à l'un des partenaires des Hebdo A-1.

M. Jean-Paul Cloutier aurait même offert à Unimédia, groupe de presse contrôlé par M. Jacques Francoeur et dont LE SOLEIL fait partie, la vente de ses trois journaux réputés très rentables.

Et, à ce propos, M. Jacques Francoeur a dit au SOLEIL:

"C'est vrai, l'achat de ces trois journaux nous a été proposé. Après étude, nous en sommes venus à la conclusion que, selon nos normes d'exploitation et de gestion, ces trois journaux ne seraient pas rentables dans notre groupe."

Selon M. Francoeur, c'est la question des salaires qui causerait un tel problème.

"Aussitôt intégrés à Unimédia, les employés de ces journaux réclameraient les salaires versés à nos employés. Et dès lors, ces journaux ne seraient plus rentables."

Et, depuis quelques jours, de nombreuses rumeurs veulent que M. Jean-Paul Cloutier se départisse de son groupe de presse en faveur de Québecor.

Enfin, la raison qui pousserait M. Cloutier à liquider ses actifs réside-

rait dans le fait qu'il veuille "entrer en politique", notamment du côté de l'Union nationale où il aspirerait à la chefferie.

La fin de semaine

Tant du côté des hebdomadaires de Jean-Paul Cloutier que de ceux de Paul Brisson, il y a une rumeur assez persistante: à savoir que ces journaux seraient transformés en journaux de fin de semaine.

Cette impression se fonde, sur la rive sud, sur une déclaration récente de M. Jean-Paul Cloutier en ce sens, il y a une quinzaine de jours, devant le Cercle de presse de la Côte-du-Sud, à La Pocatière.

A Sept-Îles, M. Geoffrey Frenette n'a voulu ni confirmer ni infirmer une telle possibilité. Il a dit au SOLEIL:

"Vous saurez demain (aujourd'hui, jeudi) ce qu'il advient de tout cela."

Quant aux employés du journal septilien "Le Nord-Est", ils craignent ni plus ni moins une disparition pure et simple de leur journal à plus ou moins brève échéance. Ils appellent leurs dires sur le fait que le journal connaissait une gêne financière certaine depuis plusieurs semaines.

Rappelons que "Le Nord-Est" a été fondé à l'automne 1978 et que son promoteur, Jean-Guy Gougeon, voulait combattre la mainmise de Québecor sur la presse septilienne, une fois que Pierre Péladeau eut fermé l'avenir pour ne maintenir que Le Nordic.

Pour résister à la tentative de monopolisation du groupe de Pierre Péladeau, Jean-Guy Gougeon, secondé par une petite équipe dévouée, avait misé sur la qualité et la crédibilité de son information.

Après une rencontre avec de Belleval Les camionneurs artisans ne sont guère optimistes

par Gilles OUELLET

Rencontre au sommet en fin de matinée aujourd'hui, à Québec, entre le président de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI), M. Gérard Dubé, et le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, pour discuter des principaux problèmes qui affectent le secteur du camionnage en vrac à travers la province.

Des dizaines de camionneurs artisans manifestent depuis une semaine en Mauricie, pendant que d'autres veulent se joindre au mouvement, notamment en Gaspésie où l'on songe à bloquer les routes dans les prochains jours, afin de protester contre la politique d'adjudication des contrats de transport en vrac.

Hier matin, 38 camionneurs, arrêtés mardi par la police après avoir paralysé pendant huit heures la circulation sur plusieurs routes de la Mauricie, ont comparu au palais de justice de Trois-Rivières pour répondre à des accusations de méfaits publics; ils ont plaidé non coupables, ont retrouvé la liberté et ils subiront leur enquête préliminaire le 23 septembre prochain.

Guère optimiste

Dans ce contexte, MM. Dubé et de Belleval ont eu un long entretien en fin de journée, hier, au cours duquel ils ont passé en revue les problèmes qui soulèvent la colère des camionneurs artisans. Le président de l'ANCAI a confié au SOLEIL en soirée qu'il n'était guère optimiste à propos de la rencontre d'aujourd'hui avec M. de Belleval, puisque ce dernier aurait laissé voir qu'il ne pourrait faire grand-chose pour venir en aide aux camionneurs. Le ministre n'a toutefois pu être rejoint pour donner ses commentaires.

M. Dubé a dit que la rencontre de tous les représentants des associations régionales et de comités de l'ANCAI prévue pour dimanche, le 6 juillet, à Québec, est maintenue; c'est à ce moment que seront décidés les moyens de pression pour obliger le gouvernement à agir.

Il est question de bloquer les routes de la Gaspésie afin de protester contre une décision du député de Matane et ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, d'autoriser les compagnies papetières à effectuer elles-mêmes le transport forestier au détriment des camionneurs artisans; il est aussi rumeur de rééditer la "marche de 1976" alors que des camions 10 roues ont bloqué la circulation autour du Parlement de Québec.

L'attribution de contrats, le non-respect des postes d'affectation et le non-respect des taux horaires de travail choquent principalement les quelque 4.000 camionneurs artisans.

M. Dubé a promis, hier soir, de faire savoir à M. de Belleval certains

engagements qui ont été signés par l'ancien titulaire des Transports, M. Lucien Lessard, mais qui ne furent apparemment pas respectés. Le président de l'ANCAI a dit que M. Lessard avait promis que les camionneurs artisans auraient le transport forestier, des quotas dans les travaux municipaux et un organisme pour réglementer les taux et les faire

respecter; "on attend depuis deux ans, mais absolument rien n'a été fait", a lancé M. Dubé, disant ne plus pouvoir contenir le mécontentement des camionneurs d'un peu partout à travers le Québec.

"On m'appelle de partout pour tenir des manifestations", répétait M. Dubé, hier soir.

Nombreux désespérés du volant par suite d'une réglementation sévère en Autriche

VIENNE (AFP) — En cinq mois, cinquante Autrichiens se sont donné la mort soit parce qu'ils avaient échoué à l'examen pour le permis de conduire, soit parce que le permis leur avait été retiré à la suite d'un accident ou d'un alcoolisme positif.

Le comité autrichien pour la sécurité routière, qui a établi cette statistique entre le 1er janvier et le 31 mai 1980, précise que 20 pour 100 de ces désespérés ont choisi de détruire leur voiture en même temps qu'eux-mêmes: jouant les kamikazes et optant pour le choc frontal, ils sont allés s'écraser contre un arbre, un mur, une pile de pont, voire contre une voiture venant en sens inverse.

Cette statistique ne tient pas compte du nombre important de chauffeurs qui, décidés à mourir, ont survécu à un accident qui a endommagé leur véhicule. Pour enrayer cette vague de suicides, le co-

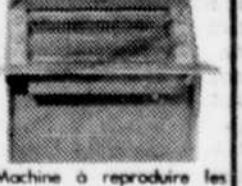
mité pour la sécurité routière préconise de susciter des dérivatifs psychologiques, notamment en accompagnant la suspension du permis de l'obligation de s'inscrire à un cours de perfectionnement.



Sous l'intensité de la chaleur, la terre desséchée se fendille, comme en fait foi cette photo prise au Texas.

RENAULT CANADIENNE
"Chnac - R5"
Prix imbattable
522-7117

Me Guy Bertrand
AVOCAT
Bertrand, Otis et Grenier
42, rue Ste-Anne suite 200
692-3951

A VENDRE
BRUNING 806 (1973)

Machine à reproduire les plans. Excellent état. Prix à discuter. Pour informations, 683-3697

le prix de
L'HUILE
ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre

Informez-vous: 661-9211

GUILLÔT

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

Festival du miel bien planifié, à Normandin

NORMANDIN — Ce qui est remarquable, en entrant dans le village de Normandin, où débute ce soir le deuxième Festival du miel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est que tous les poteaux de téléphone ont été décorés de deux petites affiches annonçant d'un côté un marchand local et de l'autre, le festival en question. Tout le long du village, près d'une cinquantaine de poteaux sont ainsi pavoisés. Qui plus est, une cinquantaine de ruches jaunes miel, déposées dans le parc municipal, proclament aussi fièrement le nom des marchands locaux.

À la différence de ceux de Québec, les hommes d'affaires de Normandin ont compris qu'un festival (ou un carnaval), c'est une affaire rentable.

Présidé cette année par M. Réal Bélair, électronicien, le Festival du miel en est à sa deuxième édition. L'idée avait cependant été semée et cultivée en 1978, année du centenaire de la municipalité.

Le Festival du miel du Saguenay-Lac-Saint-Jean Inc. est un organisme sans but lucratif et sa première édition a bouclé un budget de \$63.000. Cette année, il devrait être de \$73.000. Les revenus et les dépenses sont approuvés par une firme comptable indépendante et le budget est livré à la population de Normandin lors d'une assemblée générale à laquelle tout le monde est invité.

Près d'une centaine de personnes bénévoles sacrifient généralement quelques dizaines ou cen-

taines d'heures annuellement pour faire un succès de ce festival, faisant la promotion d'une richesse naturelle locale moins connue que le bleuets, l'ouananiche ou les pâtes et papiers.

Même s'il n'a que deux ans d'existence, le Festival du miel est bien organisé et peut vous divertir facilement pendant trois jours. Il a ses duchesses (elles sont quatre); sa mascotte (une grosse abeille nommée "Pollen"); une bonne "parade" de 20 chars allégoriques et d'autant de corps de tambours et clairons; des activités culturelles, sportives et "apiculturelles" fort intéressantes, etc.

La région est également dotée d'attractions touristiques bien connues comme le zoo de Saint-

Félicien, le musée de Maria Chapdelaine à Péribonka, une pépinière gouvernementale aussi belle que bien cachée ici même à Normandin, etc.

Malheureusement, l'hébergement fait un peu défaut. Si les campings sont assez nombreux et bien aménagés, les hôtels et motels sont plutôt rares. Pour vous assurer une place ou un gîte, mieux vaudrait d'abord téléphoner au comité d'accueil du festival, en composant 1-274-2139 ou au quartier général du festival en composant 1-274-3486. Plusieurs citoyens ont en effet offert une ou des chambres ou un emplacement de camping dans leur cour de façon à pouvoir accueillir tous les visiteurs qui se présenteront en fin de semaine.

LES CHAMPAGNE

aux festivals populaires du Québec



"Domaine" de Henri Picard

NORMANDIN — A

Normandin et dans tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, on n'achète pas du miel, mais du "miel à Picard". Henri Picard, 55 ans, fils de Georges-Henri Picard, est sans doute l'apiculteur le plus progressiste de tout le Québec, il habite Normandin. Son père était apiculteur. Il est apiculteur et ses cinq fils, qui ont maintenant pris la relève sont également apiculteurs.

La première chose que vous voyez, lorsque vous arrivez à Normandin, ce sont des ruches. Il y en a un peu partout sous les rangées d'arbres qui bordent les terres défrichées sur un plateau fertile et verdoyant. Toutes ces ruches ou presque appartiennent à Henri Picard et à ses cinq fils. Il en a 1.640 en production durant le festival, et chacune d'entre elle contient environ... 60.000 abeilles. C'est une moyenne. Certain-

es ruches en contiennent 100.000.

Un calcul rapide vous permet d'estimer que chacun des 4.000 habitants de Normandin est entouré de 2.500 abeilles à... Picard. Pourtant, on ne les voit pas ces abeilles.

On compte au Saguenay-Lac-Saint-Jean près de 175 producteurs de miel. Seulement deux familles en vivent, les Picard à Normandin et les Simard dans le coin d'Alma. Chaque ruche peut produire une centaine de livres de miel par année, et une livre de miel coûte maintenant environ \$1.75 chez le détaillant. Alors faites le calcul.

Henri Picard a toujours refusé, depuis maintenant trois ans, de présider les destinées du Festival du miel de Normandin. "Ça aurait trop fait jaser, dit-il. Tout le monde aurait dit le Festival du miel à Picard alors que c'est un festival que le président fonda-

teur, Hermann Picquette, électricien et apiculteur amateur (il avait cinq ruches) voulait d'envie régionale."

Les Picard ouvriront, en fin de semaine, leur "usine de production" aux visiteurs. Gratuitement!

Si cela vous intéresse d'en connaître plus sur le miel et les abeilles, allez-y! C'est situé au 789 rue Villeneuve, à Normandin. En arrivant sur la rue principale (la rue Saint-Cyrille), vous tournez à droite sur la rue Picard, au début du village, et

encore à droite sur la rue Villeneuve. N'ayez surtout pas peur des 98.423.258 abeilles qui bourdonnent dans la région. Elles obéissent toutes à Henri Picard qui leur a fait jurer de ne piquer personne durant le festival.



Le président Réal Bélair et la mascotte Pollen



Double publicité Le Soleil, Pierre Champagne

tanguay
fait une vente
Célébration
pour fêter la nouvelle société Chrysler

Stock 674
1980 Chrysler Newport 4 portes
Intérieur matériel et vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X15, transmission automatique, moteur 6 cylindres 3.7 litres, batterie 500 ampères, dégivreur électrique arrière, miroir gauche à commande intérieure, chauffage-moteur, radio AM, pneu de recharge conventionnel.

Stock 413
1980 Dodge Diplomat 4 portes
Intérieur matériel et vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X15, groupe de lumières, essuie-glaces à vitesses variables, transmission automatique, moteur 6 cylindres 225 pouces cubes 3.7 litres, batterie 500 ampères, dégivreur électrique arrière, miroir gauche à commande intérieure, chauffage-moteur, radio AM, suspension ultra robuste, pneu de recharge conventionnel, grand cap de roue.

\$7575

\$6975

tanguay

Vous aurez du temps gai avec les aubaines que vous offre

89, ROUTE KENNEDY, LEVIS
Mi-chemin entre le Rond-Point et la route 20
837-9383 833-4110

Dodge Chrysler L'unique Distributeur VENTE SERVICE VENTE OU LOCATION

Carnet de voyage...

Jéroboam

Puisqu'il est d'usage de baptiser les véhicules du genre de celui que nous habitons, notre maison motorisée s'appellera désormais "JEROBOAM". Non pas en l'honneur du fondateur d'Israël, mais à cause de la grosse bouteille de champagne qui porte le même nom. UN "Jéroboam" est une bouteille de champagne qui en contient "à peu près" deux bouteilles ordinaires et trois demie. C'est ce que fera "Jéroboam" en nous transportant, ma femme, mes trois gars et moi tout l'été. Vive Jéroboam.

Première gaffe

Jéroboam a fait sa première gaffe. Sa douche ne fonctionne pas. Il faudra réparer cela en passant par Québec aujourd'hui.

La chute à l'ours

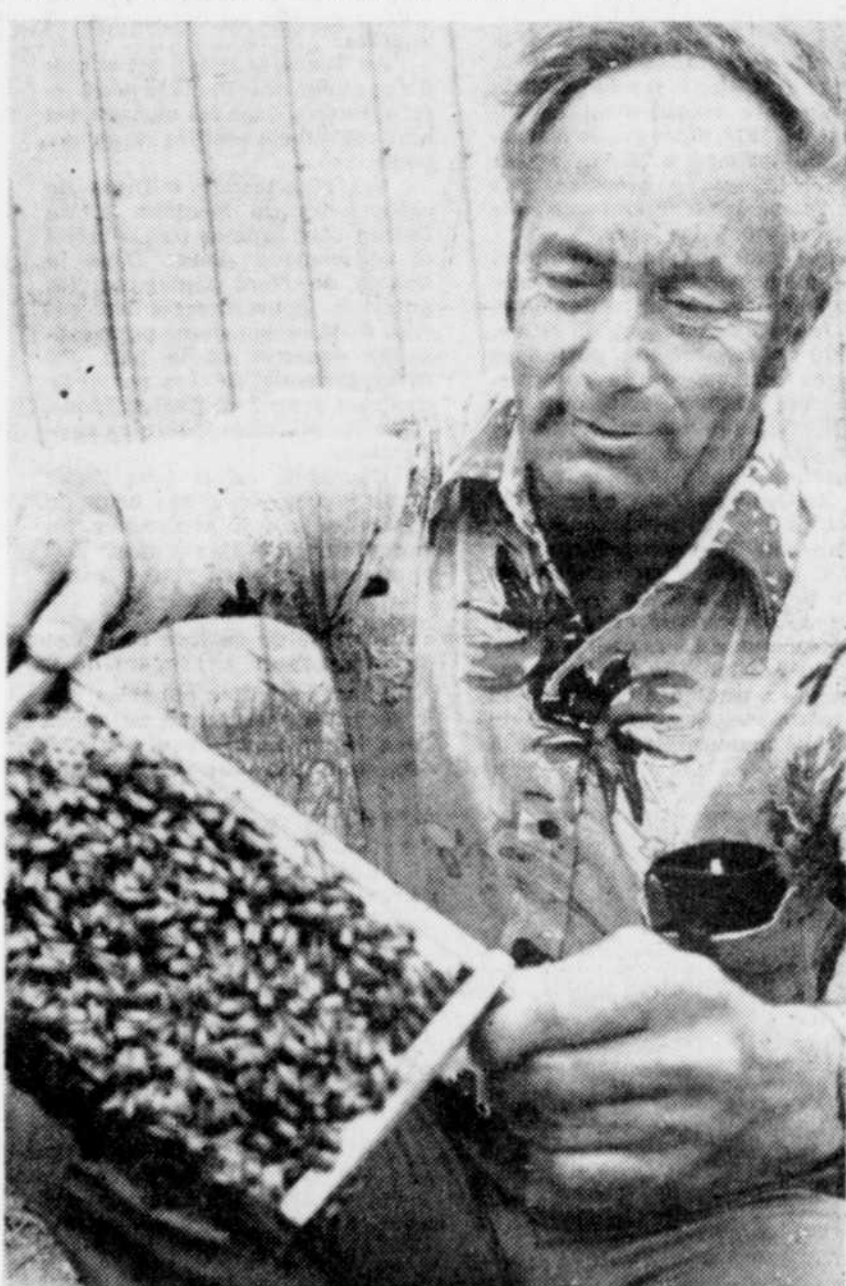
Nous sommes campés à "La chute à l'ours" (prononcez "La chute à l'ourre"). Un camping magnifique comme plusieurs autres dans la région, mais celui-ci offre, en prime, son petit festival d'été bien à lui puisque les 29, 30 et 31 août, on fêtera, sur place, "Les trois jours de La chute à l'ourre".

Réparations

La route 169, qui fait le tour du lac Saint-Jean est en réparation dans la région de Chambord. C'est d'ailleurs le festival des camionneurs que celui des automobilistes. Heureusement, ça ne dure qu'une dizaine de kilomètres.

Charolais champêtre

Au moment où vous lisez ces lignes, nous nous dirigeons vers Saint-Charles de Bellechasse où se "mangera", en fin de semaine, le Charolais champêtre que certains confondent avec le barbecue champêtre de Saint-Anselme. Du bœuf pourtant, ce n'est pas du poulet. Vous en saurez plus long dans "LE SOLEIL" de lundi.



Henri Picard et ses abeilles

Programme en résumé

AUJOURD'HUI (3 juillet)
19h00 — défilé des duchesses dans le centre-ville.
20h00 — ouverture officielle. Soirée de la reine au centre sportif.
DEMAIN (4 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" à la brasserie "Le Foyer".
11h00 — visite d'une ruche à la place du Festival.
12h00 — pique-nique des jeunes au parc municipal.
15h00 à 20h00 — rendez-vous des "mielleux". Orchestres et amateurs au parc municipal.
20h00 — arrivée de la deuxième étape du tour cycliste du lac Saint-Jean et soirée rétro à l'aréna.
SAMEDI (5 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" au restaurant "Mami".

10h00 — départ de la troisième étape des cyclistes du tour du lac.
10h30 — journée apicole à la ferme expérimentale de Normandin.
13h00 à 20h00 — activités diverses au centre-ville.
18h00 — pique-nique des "mielleux" au parc municipal.
20h00 — soirée d'amateurs à la place du Rocher.
DIMANCHE (6 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" au café Claire.
10h00 — messe super-spéciale au parc municipal.
11h00 — encan au parc municipal.
13h00 — grande parade dans la ville. Vingt chars allégoriques et 16 corps de tambours et clairons.
20h00 — grande soirée de fermeture à l'aréna. Spectacle du groupe "Garoulous".

Votre baignoire a des cernes?

Les cernes dans votre baignoire ainsi que les taches de rouille sur la porcelaine de votre évier, dans la cuvette de toilette et sur le carrelage de votre salle de bain indiquent une forte concentration de fer et de sels minéraux dans votre eau. La solution? Un raffineur d'eau AQUAFINE. AQUAFINE enlève le chlore, le fer, le soufre, la dureté de votre eau et ce, à un coût de location mensuel modique.

Pour une analyse GRATUITE de votre eau, communiquez avec l'un de nos représentants à:
Québec: (418) 688-8110
Rimouski: (418) 723-5815



AQUAFINE CASTEL
345 FORTIN VILLE VANIER, QUÉBEC
DIVISION D'ULTRAMAR CANADA INC.

Selon une étude

La ville de Beauport devrait compter 14 quartiers

par GÉRALD OUELLET

La ville de Beauport devrait compter 14 quartiers aux élections du 2 novembre prochain. C'est ce qui

ressort d'une étude complétée tout récemment et transmise au SOLEIL par M. Gaston Laberge, ancien président de la Ligue des citoyens des Chutes Inc. de cette ville. Cette étude

avait été commencée alors que M. Laberge était président d'un comité "ad hoc" formé de trois personnes. A Beauport, il y a présentement

deux conseillers pour chacun des six quartiers, pour un total de 12 conseillers.

Le choix du nombre

Conformément au projet de loi 44, depuis lors reconduit par le projet de loi 105, le comité avait divisé la ville de Beauport en secteurs socio-économiques en considérant que ceux-ci sont délimités par des barrières naturelles ou artificielles importantes. Ainsi avait-on choisi la rivière Beauport, l'autoroute 40, la jetée des Ciments du Saint-Laurent et le bois du camping Villeneuve pour en citer quelques-uns. Le comité a ainsi délimité les secteurs nord, Giffard, Beauport-Sud-Villeneuve, Courville et Montmorency.

A partir des données globales concernant le nombre d'électeurs par secteur, le comité avait étudié les manières de répartir les sièges de conseiller proportionnellement à la population, dans chacun des cas prévus par la loi. On sait que le projet de loi 44 prévoit, pour une ville comme Beauport, un nombre de 12 à 16 conseillers.

Calculant ensuite le nombre moyen d'électeurs par quartier dans chaque secteur, le comité avait confronté les rapports entre les chiffres obtenus avec les exigences de la loi. Celle-ci exige que la population de chaque quartier ne s'écarte pas de plus de 15 pour 100 par rapport à la moyenne générale. Autrement dit, le plus gros quartier ne doit pas dépasser le plus petit de plus de 35 pour 100. Ce rapport de 115 pour 100 à 85 pour 100 est en effet de 1.35.

C'est ainsi que le comité a constaté que seuls les cas de 14 et 15 quartiers donnaient un rapport inférieur à 1.35, mais il avait écarté la possibilité de 15 quartiers parce qu'il est inhabituel d'avoir un nombre impair de conseillers et aussi parce que le découpage était difficile à effectuer.

Suite aux élections fédérales du 18 février dernier M. Laberge a mis ses dossiers à jour à l'aide de la nouvelle liste révisée, en vérifiant si les électeurs ajoutés en remplaçant d'autres par rapport aux élections du 22 mai 1979. Tout récemment, il a donc déterminé qu'il y avait 39.883 électeurs qui résidaient réellement à Beauport le 18 février dernier, la moyenne pour 14 quartiers est de 2.848.79 par quartier. Il a lui-même procédé au découpage des quartiers en essayant de respecter l'écart maximum de 15 pour 100 prévu par la loi.

Permission de la commission

M. Laberge souligne que malgré tout, un quartier ne respecte pas les prescriptions et, en conséquence, la carte qu'il propose nécessiterait l'autorisation de la Commission de la représentation électorale du Québec pour entrer en vigueur. Il croit toutefois que cette autorisation sera facile à obtenir car, selon lui, le nombre de 3.438 électeurs dans le quartier Villeneuve augmentera très peu car ce quartier est presque totalement urbanisé. "Par contre, la population moyenne de l'ensemble des quartiers augmentera rapidement, pour faire en sorte que le quartier rentrera dans les normes à brève échéance" a-t-il ajouté.

Avantages nombreux

Selon M. Laberge, certaines personnes seront peut-être portées à trouver excessif le nombre de 14 conseillers et à en préférer 12 simplement par principe. Il souligne que la loi et les chiffres ont déterminé que le nombre de 14 quartiers était préférable et il déclare voir difficilement de quelle manière on peut obtenir 12 quartiers à la fois égaux en population et homogènes au point de vue sociologique.

Il fait observer que si le nombre de conseillers restait à 12, le secteur de Giffard, l'un des plus importants, perdrait un conseiller alors que les quartiers auraient une population beaucoup trop forte dans ce secteur.

Il fait enfin remarquer que le découpage qu'il propose devrait être bon pour deux élections et peut-être

plus, car les districts 3, 9, 10, 11 et 12, à petite population, sont appelés à se développer pour rejoindre ceux qui ont une population plus importante. Seules des modifications mineures devro- y être apportées à chaque élection.

A titre d'exemple, M. Laberge cite le cas du plus petit district électoral, le quartier Mgr-Gauthier, qui pourra être agrandi à mesure que ce dernier verra sa population augmenter par de nouvelles résidences au nord de l'autoroute 40, sur les terrains récemment soustraits au zonage agricole. Le quartier Mgr-Gauthier, qui ne compte que 2.478

électeurs, éviterait ainsi de s'écarter de plus de 15 pour 100 par rapport à la moyenne générale comme le prévoit la loi.

M. Laberge prévoit enfin que tout découpage en 12, 13 ou 16 quartiers devra être refait en 1983 pour les élections de 1984 car, surtout dans les deux premiers cas, il prévoit que les quartiers du secteur nord seraient trop peuplés. "Ajoutez-y le développement des prochaines années et vous verrez vite ces quartiers dépasser les normes prescrites par la loi", dit-il en terminant. Ce ne serait pas le cas pour une carte en 14 quartiers, car celle-ci serait bonne pour au moins deux élections.

PROPOSITION DE CARTE ELECTORALE

District numéro	Nom du quartier	Nombre d'électeurs	Ecart à la moyenne
1	Petit-Village	2959	+ 3.87%
2	Vieux-Moulin	2915	+ 3.32%
3	Robert-Giffard	2585	- 9.28%
4	Monseigneur-Gauthier	2478	-13.02%
5	Du Fargy	3114	+ 9.31%
6	Villeneuve	3438	+20.68%
7	Labelle	3100	+ 8.82%
8	Des Cascades	3215	+12.86%
9	Saint-Michel	2527	-11.36%
10	Rochette	2487	-12.70%
11	Sainte-Thérèse	2634	- 7.54%
12	Larue	2575	- 9.61%
13	Courville	2793	- 1.96%
14	Montmorency	3063	+ 7.52%



affaires urbaines

\$1,300,000 pour la restauration de logis

QUÉBEC — La Société d'habitation du Québec versera \$1,300,000 à la ville de Québec, en guise de participation au programme de restauration résidentielle dans le secteur "Limoilou-sud".

En vertu de ce programme, on prévoit restaurer 1,300 logements dans ce secteur durant les 5 prochaines années au coût total de \$11,440,000. La SHQ et la ville de Québec accordent aux propriétaires qui se prévalent du programme une subvention équivalente à 25 pour 100 des coûts reconnus, défrayée à parts égales; la ville et la SHQ contribuent donc toutes deux un montant de \$1,300,000 en subventions.

Réaménagement au parc Victoria

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires municipales contribuera \$375,000 des \$500,000 nécessaires au réaménagement du parc Victoria, dans le centre-ville de Québec.

Cette subvention est versée dans le cadre du programme d'amélioration des équipements communautaires, comme le précise le communiqué de presse émis hier par le député de Taschereau, M. Richard Guay.

Le réaménagement du parc Victoria comprend l'installation de jeux pour enfants, l'aménagement de sentiers et la plantation d'arbres.

Cet endroit de détente dessert

les populations des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Nouvelle adresse pour les automobilistes

QUÉBEC — Le ministère des Transports du Québec annonce que le bureau des véhicules automobiles situé au 2646, chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, est déménagé au 3573, boulevard Hamel ouest, à Québec.

Le nouveau local du bureau des véhicules automobiles sera ouvert au public dès demain et offrira les services suivants: l'immatriculation, la délivrance des permis de conduire, les examens théoriques et pratiques reliés à l'obtention des permis de conduire.

Les mêmes services sont aussi offerts aux succursales dont les adresses sont indiquées ci-dessous.

2014, boul. Charest ouest; 825, boulevard des Capucins, Québec; 5555, 3e Avenue ouest (centre Jadis), Charlesbourg.

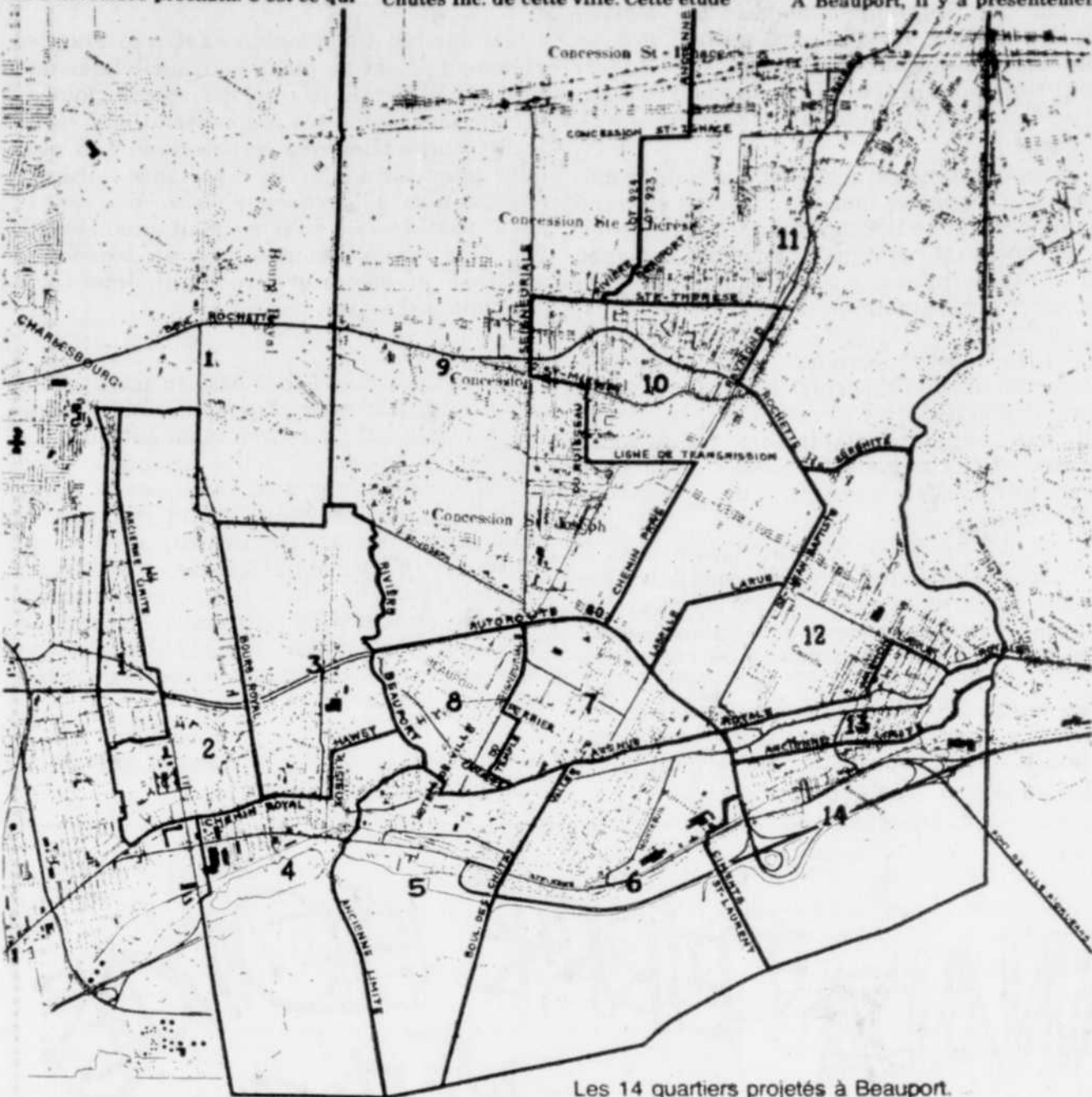
Le bois Saint-Denis sera nettoyé

SAINTE-FOY — Le ministère de la Défense nationale nettoiera prochainement le bois Saint-Denis, qui lui appartient, et étudie même un projet d'aménagement qui en permettra l'usage aux résidents du secteur.

Ce bois est situé à Sainte-Foy, entre le boulevard Hochelaga et le chemin des Quatre-Bourgeois, derrière les centres commerciaux. Il est divisé en deux parties par la rue Bois-Joli.

La plus grande partie du bois appartient à la ville de Sainte-Foy et à la Commission scolaire de Sainte-Foy, tandis que l'autre, située au nord-est de la rue Bois-Joli est la propriété du gouvernement fédéral. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une superficie de 240,000 pieds carrés.

Selon la ville de Sainte-Foy, la partie qui lui appartient est entretenue régulièrement par son service de travaux publics. Quant à la partie appartenant à la Défense nationale, le capitaine Daniel Pénin a déclaré au SOLEIL que le nettoyage se fera bientôt.



Les 14 quartiers projetés à Beauport.

Saint-Emile aussi veut avoir son stade couvert

par GILLES OUELLET

Quelques mois après que plusieurs municipalités du nord-ouest de Québec aient décidé d'abandonner un projet de stade couvert, voilà que les autorités municipales de Saint-Emile relancent leur propre projet d'aréna pour cette localité.

Le maire de Saint-Emile, M. René Lafond, a fait savoir que le projet envisagé coûterait au bas mot \$1

million, et doterait cette municipalité d'un stade de quelque 800 sièges; le conseil n'irait cependant de l'avant qu'avec l'assurance que le gouvernement québécois paierait 66 pour 100 des coûts.

Il n'est pas question de tenir une souscription populaire pour faire démarrer le projet, a affirmé le maire, disant que si le projet devait se concrétiser, c'est la municipalité qui financera directement sa part.

Ce sont les besoins du milieu et les coûts croissants de la location de la glace dans les stades avoisinants qui incitent les dirigeants municipaux de Saint-Emile à piloter un tel projet d'aréna.

Au moins \$75,000 des \$100,000 consacrés au budget des loisirs pour cette année à Saint-Emile passeront en location de glace aux stades de Pont-Rouge, Sainte-Foy et Donnacona.

Sur une population de 5,200 personnes, soit le double d'il y a cinq ans, l'on compte au moins 1,200 jeunes de moins de 10 ans, a expliqué M. Lafond, en disant que les groupes d'amateurs de hockey, de ballon sur glace et d'autres sports d'hiver se multiplient et exigent de plus en plus d'heures de glace.

Pour cette année, la municipalité de Saint-Emile aura besoin de quelque 800 heures de glace; le stade projeté pourrait offrir 3,000 heures de glace, donc une balance que la municipalité se proposerait de louer aux groupes sportifs de Lac-Saint-Charles, Lac-Beauport, et aux autres municipalités avoisinantes.

Pour l'immédiat, le conseil a expédié son dossier au député de Chauveau, M. Louis O'Neill, et au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, pour connaître les possibilités de subvention.

Selon le maire Lafond, ce projet constituera l'une des priorités du conseil pour la deuxième moitié de 1980 et pour l'année 1981.

Subvention de \$200,000 pour un garage à St-Emile

par GILLES OUELLET

La municipalité de Saint-Emile, en banlieue de Québec, recevra \$200,000 du gouvernement québécois pour l'aider à construire un garage municipal qui servira aussi de caserne pour les pompiers.

Cette subvention, accordée dans le cadre du Programme d'amélioration des équipements communautaires, couvrira 66 pour 100 des coûts de construction de l'édifice projeté par les autorités municipales de Saint-Emile.

Le maire, M. René Lafond, a expliqué que ces travaux de construction estimés à plus de \$300,000 débiteront dans deux ou trois semaines en vue d'être complétés vers la fin de l'automne prochain.

Ce nouvel immeuble, devant couvrir 40 pieds sur 120, s'élèvera sur le boulevard Lapierre nord; soit sur l'ancien terrain de l'aqueduc municipal.

Ce nouveau garage municipal

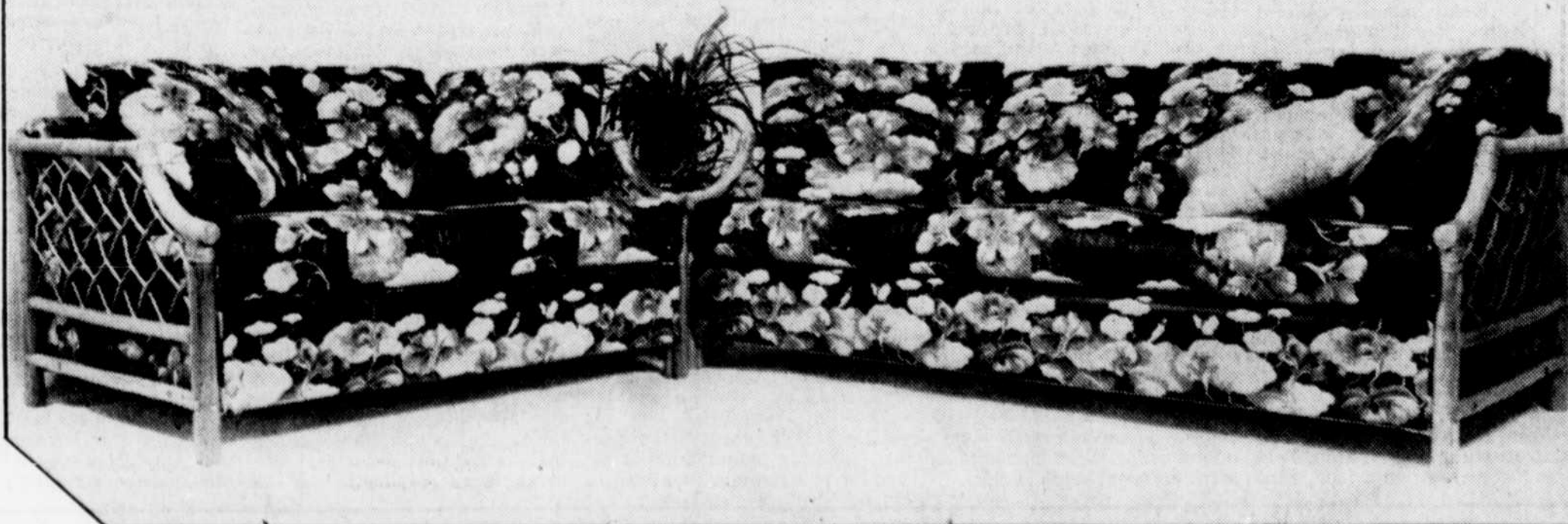
abritera les équipements d'entretien des rues et de la sécurité publique, dont les équipements contre les incendies. Sur ce dernier point, le maire Lafond a précisé que la municipalité peut compter sur 25 pompiers volontaires travaillant en cas d'incendie sous la direction de M. Daniel Bédard; ces pompiers ont suivi des cours avec la Protection civile et se sont bien classés, selon M. Lafond.

La réalisation de ce garage municipal signifie la concrétisation de ce qui constituait la priorité du conseil pour la présente année, a affirmé M. Lafond, très heureux de l'appui financier reçu du gouvernement du Québec.

**SOFA ET CAUSEUSE D'ALLURE EXOTIQUE
COTON IMPRIMÉ ET ARMATURE EN ROTIN
SPÉCIAL: \$995**

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL, QUÉBEC / PLACE STE-FOY / PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI



UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (réglement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

Pensée du jour

"Je crois au Dieu qui a fait les hommes et non au Dieu que les hommes ont fait". (A. Karr)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les 4, 5 et le dimanche 6 juillet: le carillon bigarade accompagné de pommes gaufrettes, navets glacés et brocoli à l'anglaise. Il sera précédé de la bisque de homard et suivi d'un gâteau estival garni de bleuets frais. Café.

Le tout: \$11.95
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

Le torchon brûle en Iran

Il y a une quinzaine, après 16 mois de révolution, l'ayatollah Khomeiny avait pour la première fois que la république islamique était en danger et "dans le chaos".

Il faisait appel au président Bani-Sadr et aux critiques du gouvernement pour qu'ils en arrivent à des compromis et qu'ils aplanissent leurs divergences dont les principales concernent le choix d'un premier ministre et le sort des otages américains.

Depuis lors, il s'est brassé une foule d'ingrédients socio-politiques dans la marmite iranienne au point de faire penser que la révolution qui a détrôné le chah Pahlevi est en train de s'avaloir par la queue. Chaque jour amène sa contradiction, son paradoxe et l'on se demande toujours qui est le "boss" de ce pays sans dessus dessous.

Après s'être fait tancer de belle façon, de même que le Conseil de la révolution, Bani-Sadr a remis sa démission qui n'a pas encore été acceptée par le "Guide".

Celui qui a été, depuis les tout débuts, mêlé à la fine pointe de cette révolution, en est réduit à admettre publiquement que les sanctions économiques dirigées contre son pays sont en train de le mettre à genoux et de lui casser les reins.

Jusqu'à présent, l'embargo commercial imposé par les Etats-Unis et les pays occidentaux, pour obtenir la libération des otages américains détenus depuis huit mois, était traité avec dérision.

Lundi, M. Bani-Sadr a reconnu que "la guerre économique" qui oppose l'Iran aux Etats-Unis pourrait entraîner "un nouvel échec", faisant par là référence au coup d'Etat qui a renversé le régime nationaliste du docteur Mosadegh, en 1953 et à la suite duquel le chah avait repris son trône.

Ainsi, quelques jours après le sévère avertissement du "vieux", le président iranien a voulu se poser en homme politique responsable abordant les vrais problèmes de l'Iran. Toutefois, menacé par le conflit grave qui l'oppose aux intégristes religieux qui ont pris la majorité aux élections récentes du Parlement, lequel doit décider du sort des otages, affaibli par les réprimandes de Khomeiny, il ne semble pas disposer des moyens de résoudre les difficultés qu'il énonce.

Et ces difficultés, elles sont énormes, sinon insurmontables. De l'avis de Bani-Sadr lui-même, l'Iran n'a pas réussi à conquérir son indépendance. Il continue à dépendre totalement de la technologie étrangère et

"nous avons tout fait, ajoute-t-il, pour faciliter la fuite des cerveaux à l'étranger".

L'armée iranienne, décimée de moitié, qui est chargée de défendre un tel pays, se voit toujours réduite à se tourner du côté des Etats-Unis pour obtenir des pièces de rechange ou la logistique dont elle a besoin.

A cela s'ajoutent des problèmes économiques très aigus. Le taux de chômage culmine à près de 35 pour 100, la production du pétrole a diminué à tel point que le manque à gagner s'avère plus ruineux encore pour le pays que les sanctions économiques.

Enfin, le soulèvement des minorités turkmène, arabe et, surtout kurde, entretient, semble-t-il, une atmosphère d'agitation telle que le climat social iranien, perturbé au surplus par la nervosité extrême de la gent estudiantine, est assis sur une véritable poudre.

Lorsque l'ancien premier ministre Bakhtiar avait dû s'exiler à Paris, dans les premières semaines de la révolution, il avait fait état d'un fort mouvement de résistance formé contre Khomeiny par les intellectuels, les bourgeois et les hommes d'affaires du pays. Il y a quelques jours, l'homme politique a prédit que ce mouvement ne tardera pas à

se manifester de façon concrète parce que l'ayatollah ne semblait plus maître de la situation.

Il semble bien maintenant que tous les éléments soient en place pour un éclatement. L'Iran n'apparaît pas en mesure de pouvoir réconcilier toutes les incompatibilités raciales et culturelles qui le secouent, pas plus qu'il peut surmonter sa croissante faiblesse économique s'il n'accepte pas, d'abord et avant tout, le fait qu'il ne peut aucunement, pas plus que tout autre pays au monde, se suffire à lui-même et être en quelque sorte dépendant d'autrui.

Ce n'est pas, en tout cas, en manipulant des "broutilles" genre "dégommage de l'ayatollah Khalkhali" ou "remaniement du commandement militaire" d'une armée fantôme que M. Bani-Sadr pourra redresser la barre dans la bonne direction. Il faut résoudre la lutte mortelle entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux, ce qui s'avère un défi quasi insurmontable, et mettre la nation au travail. Mais qui peut réussir cela dans le climat de fanatisme où ont été plongés des anciens "opprimés" des Pahlevi? Est-ce qu'Allah lui-même le sait?

Paul LACHANCE

Les idées du peuple

L'intransigeance du premier ministre Trudeau en matière constitutionnelle est bien connue. Après avoir affirmé pendant des années que la constitution de 1867 avait bien servi le Canada et les Canadiens et exprimé moult réserves sur la pertinence d'entreprendre la révision systématique du partage des compétences entre Ottawa et les provinces, il s'est finalement rallié à l'idée de procéder à un réaménagement majeur, à la condition que le rapatriement de la constitution et l'adoption d'une charte des droits figurent en bonne place dans la liste des toutes premières priorités.

Pour M. Trudeau, la tâche de rassembler les institutions fondamentales du Canada est davantage dictée par la compétition qui existe entre les deux ordres de gouvernement que par un souci légitime des citoyens de se doter d'un cadre juridique moderne qui corresponde aux exigences du dernier quart du vingtième siècle. C'est pourquoi, jusqu'ici tout au moins, il n'a jamais jugé bon d'impliquer la population dans sa quête d'une nouvelle formule qui aurait rallié un large consensus.

A l'occasion du premier juillet, où, sous son impulsion, le Canada anglais a importé les techniques patriotiques qui ont fait le bonheur des partis nationalistes québécois, M. Trudeau a modifié son attitude et invité tous les citoyens à faire connaître leur propre point de vue sur la pertinence de réformes constitutionnelles proposées par l'un ou l'autre des onze gouvernements du Canada.

Même s'il est trop tôt pour mesurer le degré de sincérité du chef du gouvernement, il importe de souligner l'invitation et de souhaiter qu'elle suscite une réponse nombreuse. Les citoyens, en effet, n'ont pas les mêmes intérêts à défendre que les gouvernements. Ils souhaitent tout simplement bâtir un pays qui fonctionne, qui ne soit pas perpétuellement menacé par une querelle fédérale-provinciale paralysante.

Il s'impose toutefois que le premier ministre fasse connaître la forme de contribution que les citoyens peuvent apporter au débat constitutionnel. Ecrire au premier ministre ne suffit pas. Comme chacun sait, cette correspondance sera triée, classée, épluchée par des fonctionnaires qui n'en présenteront qu'un résumé succinct aux autorités gouvernementales. Mieux vaudrait créer un véritable forum public où toutes les suggestions seraient compilées, apportant ainsi un éventail complet des diverses thèses qui s'affrontent.

L'invitation du premier ministre ne doit pas rester lettre morte. Effectivement, la sagesse populaire peut seule éviter l'impasse qui s'annonce déjà.

Marcel PÉPIN



mot à mot

Le syndicalisme et l'entreprise publique

La Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec a tenu son congrès annuel récemment, au Manoir Richelieu, sous le thème général: "La légitimité de l'entreprise publique." Invité à participer à l'atelier portant sur "Le syndicalisme et le corporatisme: multiplicateurs des coûts dans l'entreprise publique", le rédacteur en chef du SOLEIL, Claude Beauchamp, a prononcé à cette occasion une allocution, dont nous reproduisons ci-dessous les principaux extraits.

La réalité quotidienne vécue par le gestionnaire du secteur public ressemble beaucoup aux situations que doit affronter le gestionnaire du secteur privé.

Ce n'est qu'à terme, et non dans le fonctionnement concret de chaque jour, qu'émerge la différence de nature entre l'entreprise publique et l'entreprise privée. Cette différence de nature concerne évidemment la viabilité même de l'entreprise. Pour une entreprise privée, la multiplication induite des coûts renferme sa propre limite, au-delà de laquelle c'est la mort certaine de l'entreprise.

L'absence de sanction économique immédiate explique que dans toute bataille rangée, dans toute lutte à finir entre l'Etat et ses employés syndiqués, ces derniers sont sûrs de l'emporter. L'Etat ne peut recourir, comme l'employeur privé, au lock-out indéfini — donc il n'y a pas de contrepartie réelle à l'arme de la grève — ni jeter en prison, dans

l'hypothèse d'un affrontement illégal, tous ses employés... A la limite, donc, dans une situation de rapport de force avec ses employés, l'Etat doit céder.

Il peut d'ailleurs se permettre de céder puisque l'entreprise publique, contrairement à l'entreprise privée, ne meurt pas d'une indigestion de coût. La seule sanction, à terme, d'une progression injustifiée des coûts au sein d'une entreprise publique, réside dans la dégradation inévitable — puisque les ressources fussent-elles celles de l'Etat — des services offerts à la population.

En dernière analyse, ce sont donc les usagers, et non les employés — sauf en leur qualité de contribuables — qui supportent les conséquences d'une mauvaise gestion des fonds publics.

Les syndicats québécois n'ont pas encore appris, après pourtant une quinzaine d'années d'expérience concrète, à faire la distinction entre l'entreprise privée et l'entreprise publique. Je veux bien croire que le code du travail et les autres lois régissant les syndicats sont universels dans leur application et que, sauf sur des points précis et limités comme par exemple l'absence du droit de grève pour les policiers ou le maintien des services essentiels dans les hôpitaux, mais il me semble que le bon sens commanderait aux syndicats d'adopter en pratique un comportement différent selon les cas.

Il faut croire que leur grille d'analyse marxiste leur fait voir les choses autrement — je pense ici surtout à la CSN et à la CEQ — mais toujours est-il que les syndicats québécois cherchent au contraire à transposer carrément dans le secteur public un comportement appris dans le secteur privé. Et même là où nos lois établissent une distinction, ils passent outre. On fait des grèves de policiers, par exemple. Et le seul fait que le législateur ait dû intervenir pour tenter de protéger les malades en cas de grève dans les hôpitaux, illustre jusqu'à quel point le syndicalisme québécois n'a pas su s'adapter à la réalité du secteur public.

Par ailleurs, le syndicalisme et le corporatisme se fondent graduellement l'un dans l'autre, les membres des corporations se syndiquant pour défendre leurs intérêts économiques et les syndicats empruntant les définitions corporatistes pour compartimenter les tâches à l'intérieur des entreprises. C'est le "best of two worlds" des steak houses, la queue de homard et le filet mignon dans la même assiette. Or cette assiette-là, c'est le plat le plus dispendieux au menu.

Il est bien sûr dans la nature des choses que le syndicalisme et le corporatisme aient une incidence directe sur les coûts de l'entreprise car les syndicats et les corporations professionnelles jouent un rôle essentiel et irremplaçable dans la

défense des intérêts de leurs membres et dans la sauvegarde de la qualité de l'acte professionnel.

C'est là un phénomène qui ne me révolte pas du tout dans la mesure où ces coûts additionnels sont apparents, donc prévisibles et mesurables, c'est-à-dire des coûts auxquels une entreprise peut consentir en toute connaissance de cause.

Mais ce qui se passe depuis quelques années au Québec est d'un tout autre ordre. Les syndicats adoptent de plus en plus un comportement corporatiste au sens moyenâgeux du terme. Sous le couvert d'un vocabulaire progressiste, on fait de prodigieux bonds en arrière. Dans nos conventions collectives, il est rarement question de compétence et de promotion des travailleurs mais souvent d'interdits et d'égalitarisme. Le camarade du XXe siècle ressemble beaucoup au compagnon du XVIe siècle.

Ce qui étouffe nos entreprises, publiques et privées, ce ne sont pas les coûts apparents mais les coûts cachés d'un syndicalisme corporatiste, rigide, doctrinaire, étouffant.

Ce qui coûte cher, ce n'est pas le relèvement des bas salaires. C'est le rétrécissement, exigé par les syndicats, des primes pour les fonctions de responsabilité, provoquant ainsi entre les employés et les cadres syndiqués un nivellement incitant ces derniers à ne plus assumer, justement, leurs responsabilités. Ce

qui est ruineux, ce n'est pas la réduction de la semaine de travail. Ce sont les clauses qui imposent des employés là où il n'y a pas de travail à accomplir ou celles qui empêchent d'orienter leur travail en fonction des besoins et des priorités immédiates.

Je me résumerais en soulignant que les objectifs syndicaux d'interdire toute polyvalence des employés, d'éliminer toute souplesse dans l'organisation du travail et de compartimenter au maximum les tâches multipliant considérablement les coûts cachés de l'entreprise, et cela de deux façons: premièrement, en accroissant les heures improductives, et, deuxièmement, et surtout, en étouffant la motivation du personnel.

Se rend-on compte jusqu'à quel point, en voulant faire du coordonnateur, du contremaître, ou du chef de service un "alter ego", on détruit la motivation même de sa fonction? C'est-à-dire qu'on enlève tout objet au désir légitime des individus les plus dynamiques d'assumer des responsabilités plus grandes. Réalise-t-on qu'en confinant les employés dans des tâches sectorisées, découpées, isolées, on détruit leur sens de l'appartenance à l'institution dans laquelle ils oeuvrent? Voit-on qu'en emprisonnant les employés dans une cage dont les barreaux sont des moyennes, des médianes et des dogmes syndicaux, on multi-

plie les points de friction et les risques de frustration des individus?

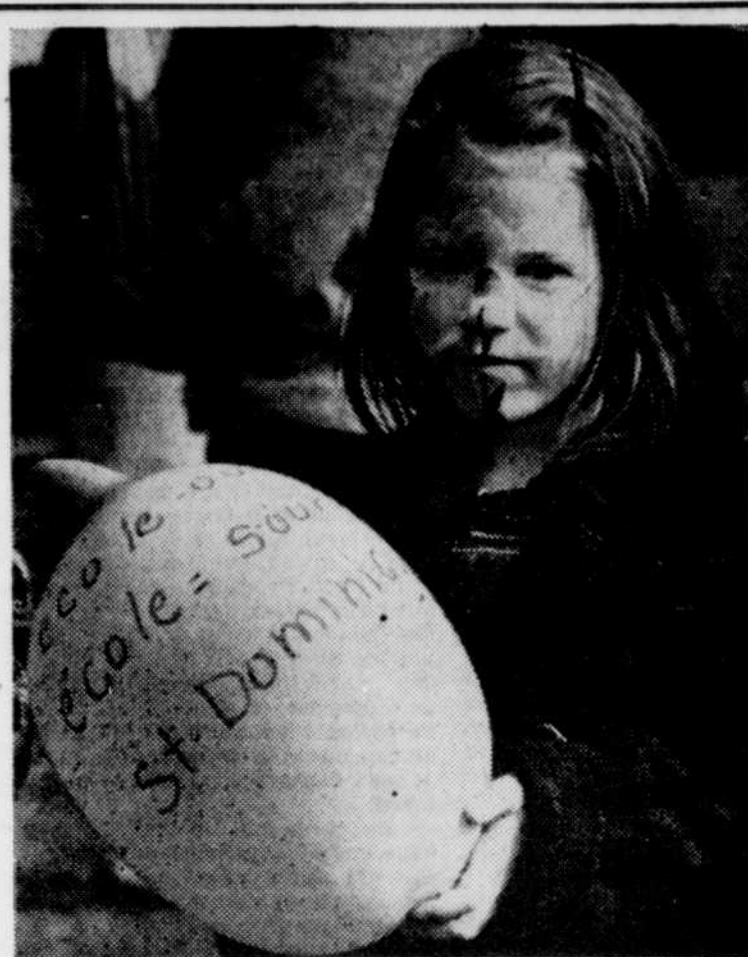
Je conclus rapidement ces remarques d'introduction en disant qu'il est du devoir des gestionnaires, qu'ils soient du secteur public ou privé, de s'opposer avec vigueur à tous ces éléments qui minent de l'intérieur le fonctionnement normal et fructueux de l'entreprise. J'ajoute qu'il appartient tout autant aux dirigeants des syndicats et des corporations professionnelles de faire en sorte que des coûts inutiles et injustifiés ne viennent pas infiltrer l'engrenage délicat de l'organisation du travail. Les syndicats n'ont pas le droit de revendiquer au-delà de ce qu'une entreprise peut donner sans se détruire. Les organisations syndicales elles-mêmes ne chappent pas à cette règle comme en fait foi la longue grève qui oppose la CSN à ses propres employés et où la centrale tente de récupérer des droits de gérance. Malheureusement, depuis quelques années, certains syndicats, loin de stimuler le mieux-être économique et la satisfaction professionnelle de leurs membres, contribuent à rendre aliénant et frustrant leur travail quotidien.

Pour l'employé frustré, j'imagine que c'est une bien mince consolation que de savoir que sa frustration apparaît dans la colonne débit au bilan de l'entreprise.



Le Soleil, Roland Maroux

(4) Fermez pas mon école



damien gagnon

La fermeture des écoles apparaît souvent comme solution de facilité pour les commissaires d'écoles qui prennent de telles décisions. Au contraire, a-t-on démontré à Damien Gagnon, notre chroniqueur à

l'éducation, trouver une nouvelle vocation à ces établissements est quelquefois, la partie la plus difficile de l'opération fermeture qui dans plusieurs cas était inévitable.

Vendre, ce n'est pas une mince affaire

Les écoles de rang ont été démolies ou vendues à des particuliers qui les ont transformées en résidences familiales.

Il n'est pas aussi simple de se départir d'une école de village ou de quartier conçue pour recevoir de 200 à 300 élèves.

En milieu rural, il est presque impossible de trouver preneur. C'est sans doute l'une des raisons qui ont incité les commissions scolaires à y penser deux fois avant de fermer une école.

À Québec et Montréal, la situation est différente compte tenu de la présence des services gouvernementaux et de divers organismes qui sont à la recherche de locaux.

10 écoles sur les bras

Il ne faudrait pas croire pour autant que les écoles se vendent comme des petits pains chauds. Des quelque 25 écoles fermées au cours des dix dernières années, la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) est encore propriétaire d'une dizaine dont deux sont inoccupées, les autres sont louées. Elle a sur les bras autant de résidences

d'écoles (occupées par les religieux avant la laïcisation de l'enseignement) dont la plupart sont inutilisées.

M. Marc Desroches, secrétaire général de la CECQ a révélé au SOLEIL que la commission scolaire envisageait aménager en garderies des résidences d'écoles. Depuis une couple d'années, le ministère de l'Éducation accorde des subventions aux commissions scolaires pour l'organisation de services de garde à l'école. Les enfants peuvent ainsi dîner à l'école et y demeurer après la classe en attendant que les parents viennent les chercher après leur travail.

L'école Saint-Esprit, sur la 2e Avenue, fermée en juin 1979, est toujours vacante. Des organismes communautaires dont les Musiciens éducateurs ont tenté de s'unir pour l'acquérir au prix d'un dollar, mais ils ont dû y renoncer n'ayant pas les fonds nécessaires pour assurer son maintien. Il leur fallait une somme de près de \$100,000 annuellement pour l'entretenir: chauffage, éclairage, services de conciergerie, assurances et autres.

Le quartier général des scouts a été forcé de quitter l'école Saint-Luc

sur la rue Père-Grenier. Cette école est devenue trop vétuste. Elle sera probablement démolie.

M. Desroches précise qu'il faut parfois du temps pour vendre une école. La CECQ, après quatre ans de tractations vient de céder au ministère des Travaux publics l'école Maria-Goretti. On s'est rendu compte que le terrain sur lequel était construite l'école n'avait jamais été enregistré.

Il faut parfois reprendre le processus de mise en vente. C'est le cas pour l'école Sainte-Claire-d'Assise. Il ne restait plus que l'acte de vente à signer lorsque la direction du Patro Roc-Amadour s'est désistée.

Les écoles louées le sont à des organismes aussi divers que le cégep de Rimouski, (pour son école de marine) le centre d'orientation et de formation des immigrants, au Barreau, à la ville de Québec, etc...

Pas de frais additionnels

L'école Saint-Fidèle est louée au cégep de Limoilou depuis plusieurs années. Cette institution attend toujours une autorisation du ministère de l'Éducation pour s'en porter acquéreur.

M. Fernand Paradis, directeur général de la CECQ, affirme que la commission scolaire loue les édifices à des coûts qui permettent d'en défrayer l'entretien. La CECQ, dit-il, n'est pas déficitaire sur ce point.

Il explique que lorsque la commission scolaire ferme une école elle se demande d'abord si elle peut l'utiliser pour ses propres services (éducation des adultes, audio-visuel et autres).

Si la commission scolaire n'en a pas besoin, elle l'offre aux différents organismes d'éducation et du gouvernement selon la politique d'aliénation des biens immobiliers du ministère de l'Éducation qui en réglemente la vente.

Cependant, en attendant de trouver un acheteur, la commission scolaire, dans le but d'éviter d'encourir des frais pour une école vacante prend la décision de la louer.

La politique d'aliénation des biens immobiliers prévoit que les édifices doivent d'abord être offerts prioritairement : 1— aux autres commissions scolaires avoisinantes; 2— aux cégeps et universités; 3— à la municipalité; 4— au réseau des Affaires sociales; 5— à la Société d'habita-

tion du Québec; 6— à la Commission d'hébergement du Québec; 7— aux Travaux publics.

Si aucun de ces organismes n'est intéressé, la commission scolaire peut alors vendre l'école à sa valeur marchande, aux organismes sans but lucratif de la région et si aucun organisme ne se montre intéressé elle procède alors par voie de soumission publique.

Dans le cas des sept organismes mentionnés dans la politique d'aliénation, l'immeuble est vendu selon l'ordre de priorité dans lequel sont mentionnés les organismes. Les ventes entre commissions scolaires ou en faveur des cégeps et universités se font pour une valeur nominale de \$1. Elles peuvent l'être aussi pour le même prix en faveur d'une municipalité à la condition que l'immeuble serve exclusivement à des fins communautaires.

M. Paradis souligne que la presque totalité des ventes sont faites en faveur des organismes mentionnés dans la politique d'aliénation des biens immobiliers. Contrairement à Montréal, il n'y a pas d'écoles qui ont été transformées en logements.

Inévitablement, on devait fermer des écoles

Les affrontements parents-commissaires sur les fermetures d'écoles originent généralement de deux conceptions différentes du rôle de l'école et de la qualité de l'enseignement.

La fermeture de l'école Saint-Dominique dans la haute ville de Québec en est un exemple.

Cependant, un fait demeure. Avec une baisse de clientèle de 50 pour 100, au cours des 15 dernières années, la Commission des écoles catholiques de Québec n'avait pas le choix. Elle devait fermer des écoles.

Ce qui est en cause c'est l'ampleur prise par le mouvement de fermeture. L'opposition des parents s'est éteinte facilement lorsqu'il s'agit de fermer une école située à un coin de rue d'une autre. La situation est bien différente lorsqu'il est question d'abandonner une école de paroisse.

Il est donc normal que des parents et même l'ensemble des résidents d'un quartier, pour diverses raisons, veuillent conserver leur école. Le contraire surprendrait.

Conscient de ce fait, la commission scolaire doit mettre toutes les

chances de son côté pour faire accepter une telle décision. Elle doit consulter et surtout informer les parents des véritables motifs de sa décision.

La CECQ a consulté les parents sur sa politique de fermeture d'écoles. De par la loi, son interlocuteur privilégié, le comité de parents qui se compose des présidents des comités d'écoles, a donné son accord de principe. Évidemment, comme la politique de la CECQ ne touchait pas la majorité des écoles ce sont surtout les membres des comités directement concernés qui s'y sont opposés. Faux...

Faux prétexte

Selon les propos même du directeur général de la CECQ, M. Fernand Paradis, c'est d'abord pour des raisons d'économie que l'on ferme une école. Ces raisons sont difficilement comprises par les parents pour qui le maintien des écoles est assuré par des subventions gouvernementales.

Les parents de Saint-Dominique accusent la commission scolaire d'avoir elle-même compromis la rentabilité de leur école en y retirant ses services audio-visuels. La partie réservée à l'enseignement

est occupée à 75 pour 100, ce qui en fait une école rentable.

Il aurait été dans l'intérêt de la CECQ de répondre à la demande des parents en fournissant des données précises sur l'argent qu'elle économise en fermant une école. Pour les parents c'est beaucoup plus la rentabilité de l'école Anne-Hébert que la commission scolaire a voulu assurer, école où iront leurs enfants en septembre prochain.

La demande des parents pour la tenue d'un recensement scolaire n'est pas non plus dénuée de tout fondement. Le recensement aurait permis à la CECQ de mesurer l'ampleur du phénomène de retour des familles de la banlieue vers le centre-ville.

Les parents croient que ce phénomène va s'accroître. Ils craignent que d'ici quelques années, l'école Anne-Hébert accueille une clientèle de 500 à 600 élèves ce qui en fera, selon eux, une école trop grosse pour l'enseignement primaire.

L'école c'est la vie d'un quartier

Soucieux de leur rôle d'administrateurs, les commissaires d'éco-

les qui, pour la plupart, ont des enfants d'âge scolaire, sont forcés d'oublier que l'école joue un rôle social dans le milieu.

Pour eux, l'école existe avant tout pour dispenser l'enseignement aux enfants. Il n'est pas question de se laisser attirer par des motifs communautaires. L'école doit fermer, si sa principale raison d'être, les enfants, ne sont pas en nombre suffisant pour la maintenir. Il faut ajouter que c'est d'ailleurs pour cette seule raison (les enfants) que le ministère de l'Éducation subventionne l'école.

S'inspirant des énoncés de politique du ministère de l'Éducation qui insiste sur le rôle de l'école dans son milieu, les parents de Saint-Dominique estiment que la fermeture de leur école aura des répercussions importantes sur la vie et le développement de leur quartier. Pour eux, l'école est un équipement collectif.

L'aspect pédagogique

Les pédagogues de la CECQ prétendent que pour maintenir une école avec des services de qualité il faut au moins 225 élèves. Le comité de soutien de l'école Saint-

Dominique affirme que les parents préfèrent une école sans directeur et avec des classes à doubles divisions au transfert de leurs enfants dans une autre école.

Qui a tort ou raison? Il est difficile de trancher la question compte tenu que même les spécialistes ne s'entendent pas entre eux. Cependant, la pratique montrerait qu'il n'y a pas de différence marquée entre l'apprentissage des enfants des classes à double divisions et les élèves des classes à un seul niveau.

Dans ce débat, les parents ont l'impression de ne pas être compris. Au ministère de l'Éducation on se gargarise de mots quant à la participation des parents à la vie scolaire. On va même jusqu'à soutenir que c'est aux parents qu'il appartient de décider du genre d'école qu'ils veulent pour leurs enfants.

Les parents de Saint-Dominique sont conscients d'avoir dit à la CECQ ce qu'ils voulaient comme école pour leurs enfants. Il importe que le ministère de l'Éducation définisse clairement ce qu'il entend lorsqu'il parle d'un enseignement plus soucieux des besoins de chaque milieu et des attentes des parents.

En désaccord avec l'éditorial

Cher monsieur Jacques Dumais
J'ai lu votre éditorial du lundi 23 juin '80 et je m'aperçois avec effarement que vous ne savez absolument pas ce qu'est le patriotisme. Pour vous c'est une politique à courte vue, qui ne crée que la pagaille, un état de chose qui dérange, l'aplanissement et que marcher la tête haute est une attitude fatigante.

Ce qui m'amuse, c'est que vous faites comme plusieurs qui ont une fenêtre ouverte sur la masse et aussi une certaine immunité journalistique, vous parlez toujours au nom de la majorité des Québécois mais à la place de cela c'est vous-même qui vous révélez, et c'est votre opinion qui prime à cœur ouvert.

L'histoire de la nation vous importe, est agaçante, vous en voulez à ceux qui l'ont faite et qui sont vos pères. Hélas monsieur, l'histoire ne s'efface pas et elle colle à votre peau. Vous avez des fibres dans vos gènes que vous ne couperez pas. Votre nom est sur votre visage tel un nez au milieu de celui-ci. Votre langue est un héritage que vous ne pouvez nier, c'est votre langue maternelle, c'est le sang de votre mère. Le Québec est en vous, que vous le vouliez ou non.

Vous commencez votre article par: "Advenne ce qui pourra on fête encore la St-Jean-Baptiste en 1980..." Plus loin vous parlez de fierté collective célébrée en famille entre amis dans la rue au milieu d'un spectacle autour d'un feu de joie avec un verre de champagne du pauvre à la main. (C'est vraiment pauvre pour une fête nationale). En continuant nous trouvons ceci: L'immense majorité des Québécois ou des Français d'Amérique s'amuse sans se poser de questions... (C'est vous, qui ne voulez pas vous poser de questions).

Où vous êtes le plus mal à l'aise c'est à cet endroit: Le fait de préciser que "tout le monde est important" s'avère un pléonasme ou, alors laissez croire qu'avant 1980 tout le monde n'était pas, ce qui insinue une odieuse distinction entre les "bons" et les "mauvais" que trop de nationaux entretiennent encore au mépris de leur cause (là vous vous situez bien) et surtout de l'état d'esprit de la population.

Lorsque vous parlez des plaines d'Abraham c'est à que l'on sent que l'histoire vous gêne.

Vous n'aimez pas non plus le terme "Le pays du Québec". Vous préférez "Des pays du Québec".

Vous n'aimez pas aussi comme vous le dites, l'omniprésence du liquide associé effrontément à un nationalisme de fétards qui pour une fraction de Québécois (bien pensants) ("Les bons") je dois supposer d'après votre écrit, suggérer de ne pas fêter du tout (de peur probablement d'être catalogué "Patriote").

Enfin pour terminer, cher Monsieur, ce que vous avez écrit là, est

lamentable. Vous ne sortirez pas grandi d'une telle publication.

Vous avez manqué de respect envers les Québécois de ceux de plusieurs siècles à nos jours.

Cet "éditorial" est une erreur inqualifiable.

Pierre Serval
Orsainville, P.Q.

Dérange-t-on l'artiste?

Le soir du 23 juin, les Québécois se sont rassemblés sur les plaines d'Abraham pour célébrer la Saint-Jean. Toutes les conditions semblaient réunies pour que la soirée soit agréable: il faisait beau (chose exceptionnelle), la foule était calme, sereine, disciplinée. On pouvait s'asseoir dans un endroit sec sans risquer d'être joyeusement piétiné par ses fringants compatriotes. Une pléiade d'artistes avaient été invités, des artistes authentiquement québécois comme Zachary Richard ou Catherine Lara. Enfin, un joli slogan de circonstance avait presque réussi à nous convaincre de notre importance.

Pourtant, tout au long du spectacle qui nous fut servi, on aurait pu se demander si notre présence était nécessaire ou même souhaitée. Un échafaudage éphémère avait été dressé devant la scène de manière à nous obstruer savamment la vue en nous faisant comprendre que le "show" était d'abord conçu pour répondre aux exigences de la télévision. Les dieux de la scène se sont succédé mécaniquement, interprétant chacun deux chansons généralement ternes et endormantes et ce, sans daigner nous adresser la parole ou même s'apercevoir de notre présence. Ces illustres personnages semblaient se soucier plus de leur publicité que des milliers de personnes qui s'étaient déplacées pour les voir. C'est à se demander si le public ne les dérangeait pas.

Sans un examen attentif du calendrier, il eût été difficile de savoir que c'était le jour de la fête nationale. En fait, à aucun moment ou presque on ne nous a donné le sentiment d'appartenir à une nation qui célébrait son existence. Il est vrai que cette qualité de nation nous a été contestée par d'illustres personnages il n'y a pas si longtemps...

Heureusement, il y a eu Paul Piché qui, le premier, nous a adressé la parole et nous a redonné un peu de vie en montrant qu'il savait que notre présence sur les plaines n'était pas accidentelle. Mais déjà, le spectacle touchait à sa fin et le feu d'artifice est venu répandre une tache de couleurs sur l'ennui de la veille.

Quelle tristesse tout de même! On aurait pu beaucoup attendre de cette

C'est la fête au pays...
Tout le monde est important

fête nationale qui n'en fut pas une. Était-ce si difficile de chanter l'amour du Québec ou n'était-ce simplement plus rentable? Peut-être était-ce notre punition après tout: un spectacle sans vie et sans âme, conforme à l'image que les Québécois ont choisis de donner d'eux-mêmes. On consacrait ainsi la défaite et l'humiliation en achevant de plonger les derniers idéalistes dans l'apathie et l'abrutissement: on a perdu, n'en parlons plus, et la mort continue!

Souhaitons que les prochains mois viennent secouer notre étrange léthargie, sans quoi le slogan des prochaines "réjouissances" pourrait bien devenir "C'est la dé-fête au pays, tout le monde est impotent!"

Romain Dubé
Québec

Une manifestation

Lors de leur belle fête nationale, les Québécois ont une fois de plus démontré qu'ils étaient immatures et incapables de faire leur pays.

En effet, les milliers de personnes qui se sont réunies un peu partout au Québec et notamment sur les plaines d'Abraham, ont encore fait preuve de barbarie et d'inconscience.

Quelqu'un qui laisse traîner sa bouteille vide sur le terrain, individuellement ça peut passer mais lorsque c'est tout un peuple qui le fait, ça donne à peu près ce qu'il y avait sur les plaines. Sans compter les quelques frustrés qui s'amusaient à faire éclater celles-ci.

Avant de vouloir former un peuple, une collectivité, ça prend quelque chose de très important voire même fondamental, ou justement "tout le monde est important"; je parle d'une conscience collective! Cela signifie qu'il faut, non pas penser en individu égoïste et vaniteux comme c'est le cas en ce moment, mais bien en ayant à l'idée qu'il est lui-même constituant du tout qu'il compose, en ayant conscience que le geste qu'il pose est un geste qui s'inscrit à l'échelle d'un peuple et même de toute l'humanité...

Une société deviendra idéale lorsque tous les individus qui la composent contribueront au succès de la collectivité. Pour se faire, il faut que ceux-ci soient conscients d'eux-mêmes, de leur propre existence. Cela n'est malheureusement pas le cas en ce moment. La preuve est que tout le dépotisme des plaines et des alentours fut avant tout ingurgité par ceux qui en sont la cause. L'individu, en plus de ne pas respecter son environnement, ne se res-

pecte même pas lui-même. Comment peut-on arriver à construire une société éveillée et épanouie lorsque ses matériaux sont totalement engourdis et aveuglés?

Je suis sévère dans mon jugement, je l'avoue, mais je ne fais que constater la réalité.

Je dirai enfin, pour ceux qui liront cet article ne sautent trop directement aux conclusions à mon sujet, que je suis tout à fait en faveur du changement, mais que ce changement, quel qu'il soit, ne se fera pas tant et aussi longtemps que les gens ne s'éveilleront pas et ne regarderont pas un peu plus loin que leur petit univers clos...

Daniel Chabot
Québec

Intolérance du NON

Je suis homosexuel. J'ai fêté le 24 juin, malgré le 20 mai, parce qu'il y avait, pour la première fois, une fête gaie dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean. Or, en me promenant dans la rue, un peu travesti, arborant symboles gais et québécois, je croise un gros monsieur au cigare qui, un peu rond et s'accrochant à une jeune femme, m'insulte violemment. En anglais, de surcroît. Un peu plus loin, dans une station de métro, deux jeunes femmes me taquinaient sur mon maquillage d'occasion. Et elles me demandent pourquoi j'avais des fleurs de lys sur moi. "A cause de la Saint-Jean, voyons." "Qu'est-ce que c'est la Saint-Jean?", me demande l'une d'elles, naïvement. "La fête nationale du Québec", répondis-je, incrédule. "Le Québec est provincial, me crie-t-elle, le national, c'est le Canada!" "Le Canada est un Etat, rétorquai-je. Ne connais-tu donc pas la différence entre une nation et un Etat?" Et elle, de répliquer: "De toute façon, moi, j'ai voté NON!" Je riposte: "Tant pis pour toi."

Et Solange Chaput-Roland, dans Le Devoir du 25 juin, déplore que bien des péquistes sont "méprisants, suffisants et intolérants". Alors que, juste avant, pendant la fête gaie au Carré Dominion, le président de la Fête nationale venait de saluer les gais, par centaines se réjouissant, les remerciements de leur participation et les assurés qu'ils étaient bel et bien des "citoyens québécois à part entière".

Yvon Thivierge
Hull

Des camions passent dans la foule...

Ce lundi soir, je m'étais rendue au parc des Champs de bataille pour assister au spectacle de la St-Jean comme tout un chacun qui avait le goût de fêter ce soir-là.

Laissez-moi vous dire que j'ai été profondément déçue du comportement des miens lorsqu'une série de conneries, de manques de civilité ou de simple bon sens défilèrent sous mes yeux toute la soirée.

Non contents de nous empêcher de voir ce qui se passait sur la scène, les gens qui n'avaient pas pensé à s'asseoir bien avant le début du spectacle, sans civisme aucun, amenaient leur sempiternelle et sacrée "casse de 24" et beaucoup de jeunes fumèrent un joint pour enrichir les compagnies de bière et le racket de la drogue. Pourquoi profiter d'une fête populaire pour se "geler" et se saouler à n'en plus voir clair???

Mais là n'est pas le point principal dont je traiterai ici puisque je n'aurais même pas à mentionner ici le goût de la saoulerie chez mes compatriotes...

Ce qui m'a déplu au plus haut point, beaucoup plus que ce qui précède, c'est qu'à deux reprises, le camion militaire de la Croix-Rouge, venant du Manège militaire et évidemment conduit par des militaires, et un camion de la police de Québec, ont failli nous réduire en charpie!!!

Nous sommes tous assis sur l'asphalte (nous avons fini par être

capables de voir le spectacle et de trouver un endroit convenable où nous asseoir) lorsque nous sentons une violente poussée vers l'avant: c'était, vous le devinez, un camion qui passait DANS et je dis bien DANS LA FOULE ASSISE!!! Panique générale alors; quelques individus désarmés cherchent qui, ses lunettes, qui, son chandail, individus qui auraient pu être écrasés par la foule prise de frousse (moi-même j'ai failli être écrasée). Puis le deuxième camion suit. Là alors nous restons tous debout par peur de nous faire surprendre une autre fois par ces idiots, je dis bien idiots même si je parle de l'armée et de la police.

Après cela on peut se demander pourquoi les forces de l'ordre chargées de maintenir la sécurité des citoyens, faillissent leur plusieurs individus un soir de St-Jean!!! Nous ne sommes donc même plus en sécurité avec ceux qui doivent l'assurer?

Sans compter les gars qui "s'asseyaient" avec les filles et un manque d'organisation et de surveillance total. Vraiment je peux affirmer après une telle démonstration d'imbécillité de la part de mes compatriotes — civils et appareil policier — que je n'ai — pour parodier M. Lévesque — jamais été aussi peu fier d'être Québécois de ma courte vie de vingt et un ans.

Andrée Savard, étudiante,
Loretteville, Québec.

Quelle sorte d'école nous faut-il?

Le légitime souci de garder à l'école son caractère confessionnel ne nous interdit pas de nous poser des questions. S'il ne s'agissait, en effet, que d'une étiquette de façade, ou de dissociation avec les autres, y aurait-il lieu de se battre pour son maintien?

Si l'on cherchait à mettre en oeuvre une véritable "éducation de base", c'est-à-dire une sérieuse culture des valeurs humaines, perso en ne pourrait s'en plaindre ou de s'en exempter, sauf ceux qui voudraient détruire notre société. Les chrétiens applaudiraient de tout coeur, car ils reconnaissent que les valeurs religieuses ne peuvent tenir que sur les bases de vertus humaines et de l'équilibre moral de l'honnête citoyen.

Nous avons malheureusement perdu en grande partie nos libertés, et nous sommes devenus les esclaves d'un gigantesque système matérialiste, qui demande de produire et de produire, et de consommer et de consommer. Les gouvernements y sont imbriqués, et leur premier souci est d'accroître le "produit national", et le ministère de l'Éducation doit orienter vers cette fin le gros de ses colossales ressources, en préparant en priorité des hommes-outils, c'est-à-dire des bras, et un peu de matière grise à l'occasion. Donc beaucoup d'attention et d'effort pour l'instruction (ou dressage) et peu pour l'éducation proprement dite.

Expliquons: l'instruction vise le perfectionnement des ressources ou facultés de notre corps et de notre esprit en vue du plus grand rendement. Et l'éducation tend à fortifier, et à rendre maîtresse en nous, la volonté, pour qu'elle puisse discipli-

ner et diriger vers le bien final qu'on s'est fixé, toutes nos activités, qui seraient vouées, autrement, à l'indépendance et à l'anarchie. Ainsi le problème de la sexualité n'est pas tant d'apprendre à connaître que d'apprendre à se contrôler. Pousser loin ses connaissances et ses aptitudes physiques sans avoir appris à les engager dans des fins honnêtes constituerait un danger public. On n'oserait jamais laisser à de jeunes enfants, ni à des personnes irresponsables ou anormales, l'usage libre d'objets délicats, nocifs ou meurtriers.

En conclusion: 1— Ce sont les parents au foyer qui peuvent établir les plus solides bases d'éducation. Les écoles n'en sont que prolongement et complément en la matière, mais doivent quand même poursuivre avec rigueur ce qui n'aurait pas été accompli plus tôt avec douceur. 2— En pratique le système "scout" a de quoi servir de modèle. 3— Au tableau d'honneur de l'éducation j'écrirais: RESPECT, ce qui résume et engendre tout bon comportement. Respect de soi et des autres, pour le corps et l'esprit. Respect de la vie, de toute vie, et de toutes choses, de la propriété d'autrui ou du public. Rien de vraiment inutile sur terre; tout peut servir pour moi ou pour d'autres... 4— Enfin cette formation morale ne saurait être vraiment assurée et perfectionnée que par la transmission des richesses de l'Évangile. Aussi soyons très exigeants pour le maintien de nos institutions confessionnelles chez nous, ou la très grande majorité des citoyens ont juré fidélité aux engagements de leur baptême.

L.P. Bélanger, éducateur
Ste-Anne-de-Beaupré

\$350,000 pour notre honte...

Notre fête nationale est devenue une fête politique dans laquelle on ne reconnaît pas les éléments de fierté qui nous rendraient heureux d'être Canadiens français. Car St-Jean-Baptiste est le patron des Canadiens français et non seulement des Québécois. Fête politisée et abêtissante du moins à l'occasion du super show de la veille.

J'ai ouvert ma TV le 24 au soir, question de prendre un bain de patriotisme. Hélas! J'y ai éprouvé un dégoût profond. J'ai eu honte. Rien d'artistique. Des cris, des hurlements, des courses, des sauts... des

sots! Du pire show américain et de brousse pour nous parler d'un pays à bâtir alors qu'il n'y a rien de mieux pour le détruire.

J'ai déjà vu de l'hystérie. C'étaient des malades qu'on s'efforçait de soigner et non à payer grassement pour ternir notre image partout, chez nous et à l'étranger.

Tous les témoignages que j'ai recueillis de personnes qui ont vu à la TV ou sur place ont été identiques. Qui est pensable de tout cela? Entre les mains de qui confie-t-on la tâche si noble de secouer notre fierté? La présence du premier ministre et de

sa suite est une approbation tacite de ces bassesses. Ça enlève beaucoup de crédibilité.

Moi je suis d'avis que c'est faux de payer les gens pour s'amuser. C'est encore Baptiste qui va payer les bêtises, lui à qui on dit qu'il doit être fier!

J'ai fermé mon appareil au bout de vingt minutes et suis allé me reposer chez mes amis, de vrais Québécois!

J'ai eu honte. Et vous?
Martin Lamarre, curé,
St-Aubert,
L'Islet.



Dernièrement, avait lieu le lancement d'une nouveauté dans le domaine des meubles de rangement pour systèmes de son. Il s'agit de la toute nouvelle étagère GX-350 SANSUI, au dessus garni d'une visière qui élimine l'utilisation d'un cou-

vercle antipoussière sur la table tournante. Sur notre photo, de gauche à droite: MM. Ettinger, directeur général pour SANSUI; Gilles Guay, gérant de service, et Claude Marcotte, représentant des ventes pour la région de Québec.

DIMITRI NOUS ATTEND AU 19^e TROU.

DIMITRI ?
LE PRO DU GOLF ?
LE DIPLOMATE RUSSE ?
LE PHOTOGRAPHE ?

Découvrez Dimitri... une pure vodka.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. Le SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Économisez \$15

Québec/
Ottawa
\$29 aller-retour

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

*Gare de Sainte-Foy

Traitez-vous bien, prenez le train.



La Cour suprême appuyée au sujet du viol

TORONTO (PC) — Un récent jugement de la Cour suprême du Canada permettant aux avocats d'interroger certaines victimes de viol sur leurs expériences sexuelles passées n'occasionnera pas d'abus, soutient un avocat torontois.

"Si certains motards attaquent une femme au couteau, à un arrêt d'autobus, on ne pourra l'interroger sur ses expériences à l'école secondaire", affirme Me David Humphrey. D'autres avocats et un porte-parole du gouvernement ontarien partagent l'opinion de Me Humphrey.

Avant la décision de la Cour suprême, lorsqu'un avocat de la défense demandait à huis clos, à convaincre le juge du bien-fondé du témoignage de la victime, le magistrat était forcé de permettre que la victime soit interrogée au procès sur ses expériences passées.

Dorénavant, la victime devra témoigner à huis clos. Après audition du témoin, le juge décidera si elle doit répéter ou non son témoignage devant le public.

Mais Mlle Judy Fudge, travailleuse sociale au Centre d'aide aux victimes

de viol de Toronto, soutient que la décision du tribunal fédéral va dissuader les victimes de porter plainte.

Jugement anachronique

Selon Mlle Fudge, ce jugement, anachronique et peu conforme à la situation des victimes, ne fera que renforcer la croyance voulant que seules les femmes de petite vertu peuvent être violées et que, de surcroît, elles le méritent.

Par contre, la statistique prouve qu'un grand éventail de femmes et même des enfants se font violer,

ajoute-t-elle, ce qui prouve qu'il n'y a aucun lien entre les expériences passées des victimes et la condition du viol.

Me Edward Greenspan, un avocat torontois très en vue, qui a défendu de nombreuses causes de viol, croit que la décision du tribunal fédéral "tend à les mettre (les victimes de viol) au même niveau que les autres victimes de cette catégorie de délits".

"Je pense que toutes les victimes sont mal traitées au cours du procès et à juste titre d'ailleurs."

Me Greenspan soutient que le témoignage d'une victime doit être mis en doute parce qu'il peut résulter de l'incarcération de l'accusé. Selon lui, les avocats de la défense vont demander un plus grand nombre de témoignages que dans le passé, alors qu'un juge pouvait décider arbitrairement de donner ou non sa permission.

"Menteur"

Toute victime peut être qualifiée de "menteuse", affirme-t-il, mais c'est seulement dans le domaine des viols qu'on a assisté à un tollé contre les méthodes employées et pour la protection des victimes.

Selon l'avocat torontois, ce n'est pas faire preuve de chauvinisme que d'interroger la victime de viol sur son expérience sexuelle antérieure.

"L'interrogatoire n'a rien à voir avec l'expérience sexuelle de la femme violée. Il s'agit plutôt de l'impression que le témoin laisse au jury. Je ne pense pas qu'un jury puisse acquiescer un violeur parce que les jurés croient que la victime méritait d'être violée."

Pour sa part, le procureur adjoint de la Justice de l'Ontario, M. Rod McLeod, appuie sans réserves la décision du plus haut tribunal au pays parce que c'est une bonne décision qui tentera à réduire le nombre des interrogatoires sur l'expérience passée des victimes.

Faisant allusion aux groupes de défense des droits des femmes, qui ont qualifié le jugement d'anachronique, il rétorque qu'il y a eu "beaucoup de mauvaises interprétations" de la décision de la Cour suprême.

Ecole Saint-Dominique: la requête en injonction est prise en délibéré

par Damien GAGNON

Le juge Pierre Côté de la cour supérieure de Québec, a pris en délibéré, hier, la requête en injonction présentée par un groupe de parents de l'école Saint-Dominique et visant à empêcher la fermeture de cette institution de niveau primaire par la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ).

C'est le 18 juin dernier qu'un groupe de parents de la haute ville de Québec (comité de soutien de l'école Saint-Dominique) saisissait la cour supérieure d'une requête en injonction interlocutoire pour éviter que la CECQ ferme comme prévu, l'école primaire Saint-Dominique le 30 juin prochain, faute de clientèle scolaire suffisante.

Le principal argument invoqué par le comité de soutien, à l'appui de sa requête, est que la fermeture de l'école Saint-Dominique, située au 1150 de la rue Bourlamaque, apparaît injustifiée parce que la CECQ aurait

volontairement obligé des parents à inscrire leurs enfants dans une autre école que celle de leur arrondissement.

Cette décision de la CECQ fait en sorte, selon le comité de soutien de l'école Saint-Dominique, que la clientèle de l'école a été ramenée à 204 élèves alors qu'il y aurait, dans le quartier, un nombre plus élevé d'enfants d'âge à fréquenter l'école primaire.

Quant à la CECQ, elle soutient que la fermeture de l'école Saint-Dominique est une décision administrative qui respecte sa politique de maintien de la dernière école de quartier.

Cette cause pourrait créer un précédent dans l'histoire juridique et scolaire au Québec. Pour la première fois, des parents ont décidé de recourir aux tribunaux pour empêcher la fermeture de leur école.

Incendie attribué à une main criminelle

L'incendie qui a détruit, samedi dernier, l'intérieur de l'immeuble Turcotte et Létourneau, situé près de place Jacques-Cartier, dans le centre-ville de Québec, serait l'œuvre d'une main criminelle.

Le commissariat des incendies de Québec en est venu à cette conclu-

sion à la suite d'une enquête menée par le spécialiste en la matière, M. Jean Lépine.

On se rappelle que le feu avait pris naissance vers 04h, samedi, et qu'il avait nécessité l'intervention d'une soixantaine de pompiers.

Paquet-Syndicat

En vente à 3 de nos magasins
Coin de la Couronne, Place Laurier Mall Ouest
(ex-Syndicat), Place Fleur de Lys.

CORRECTION

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 2 juillet en pages F-4/F-5 dans ce journal.

Manteau de vison à peaux allongées de couleur pastel ou ranch

SPECIAL \$1,999
(au lieu de \$1,199)

boutique AMOUR inc.
Notre spécialité: tailles moyennes et fortes pour dames - 12 à 24, 12½ à 32½, 36 à 52

VENTE 50% du 30 juin au 12 juillet
et plus, sur tous les vêtements printemps-été... ou presque.
SPECIAL \$100 - \$150 - \$180
boutique AMOUR inc.
Place Laurier, Ste-Foy
2700, boul. Laurier
663-8063
1er plancher, Mail nord, à côté de Distribution aux Consommateurs et Radio Shack.

LE SOLEIL

UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...

SPECIAUX SPRINT

3 DERNIERS JOURS

3, 4 et 5 juillet
AVANT LE TIRAGE D'UN VOYAGE FAMILIAL D'UNE SEMAINE A DISNEYWORLD

(pour 4 personnes: 2 adultes et 2 enfants de 2 à 11 ans)

Transport aérien de Montréal, logement inclus et voiture fournie PLUS \$500 D'ARGENT DE POCHE

* Chaque \$10 d'achat vous donnera droit à un coupon de participation et le tirage aura lieu le 5 juillet, à 16h30, chez Pâcines Apollo. Le voyage s'effectuera entre le 12 juillet et le 12 septembre 1980. Le prix devra être accepté tel quel et n'est pas transférable.

EN COLLABORATION AVEC VOYAGES EN LIBERTÉ

Les droits exigibles en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ont été payés. Un litige quant à la conduite et à l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Offre spéciale - freins à disque et à tambour

des détaillants Gulf

\$79.95*
LES 4 ROUES

FREINS À DISQUE - ROUES AVANT

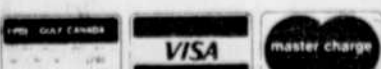
FREINS À TAMBOUR - ROUES ARRIÈRE

\$44.95*
OU MOINS

\$44.95*
OU MOINS

*Pour la plupart des voitures particulières chez les détaillants Gulf participants.

Frais additionnels pour la réfection des surfaces des tambours et des rotors, et pour la réparation du système hydraulique. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 2 AOÛT 1980.



Pour plus de commodité, utilisez votre Carte-Voyage Gulf, et dans la plupart des stations-service, votre carte Visa ou MasterCard.



Marque déposée et conception graphique Gulf of Gulf Oil Corporation utilisées par l'usager inscrit Gulf Canada Limited.

GLISSADE

pour piscine hors terre

Rég. \$330.95

SPECIAL

\$294.95

(quantité limitée)



CHAISE FLOTTANTE



Rég. \$45.95

SPECIAL

\$29.95

(quantité limitée)

LIT FLOTTANT



Rég. \$22.95

SPECIAL

\$16.95

(quantité limitée)

JEU DE BALLON-PANIER

Rég. \$11.95

SPECIAL

\$6.95

(quantité limitée)

\$6.95

THERMOMETRES

(quantité limitée)

7" - rég. \$2.95

SPECIAL

95¢

10" - rég. \$4.95

SPECIAL

\$1.95

SIEGE FLOTTANT POUR BEBE

Rég. \$7.95

SPECIAL

\$5.95

(quantité limitée)

ECHELLE INTERIEURE POUR PLATE-FORME

Rég. \$49.95

SPECIAL

\$39.95

(quantité limitée)

\$39.95

PUISE-FEUILLES AVEC MANCHE 5'

Rég. \$6.95

SPECIAL

\$4.95

(quantité limitée)

CHLORE 20 LB gr.

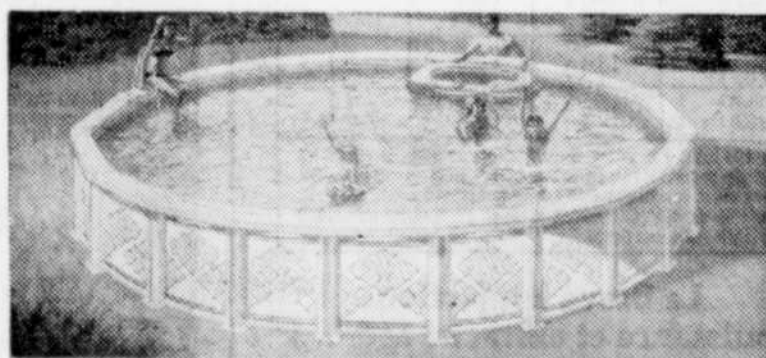
Rég. \$34

SPECIAL

\$29.95

(quantité limitée)

PISCINES HORS TERRE



Modèles 1980

Montants et bordure de 6" de largeur. Toile de calibre 20.

GARANTIE DE 10 ANS - EQUIPEMENT INCLUS:

Filtre au sable Jacuzzi Écumoire murale - retour d'eau - balayouse - boyau pour balayouse - thermomètre - ramasse-feuilles - analyseur d'eau - manche télescopique - crochet double - boyau de renvoi - plate-forme avec banc - échelle pour plate-forme - chlore - algicide - bain de pieds - sable pour filtre.

18' diam. x 4'

SPECIAL

\$999

tout équipé

24' diam. x 4'

SPECIAL

\$1,295

tout équipé

27' diam. x 4'

SPECIAL

\$1,395

tout équipé

15' x 24' - ovale

SPECIAL

\$1,575

tout équipé

Choix de 10 grandeurs rondes et ovales. 14 différentes couleurs disponibles.

Éliminez les intermédiaires, faites affaire avec nous du début à la fin.

HEURES D'AFFAIRES:

du lundi au samedi,

de 9h à 21h;

le dimanche, de 9h à 17h.

PISCINES APOLL INC.

2955, boul. Hamel, coin boul. Masson, Les Saules 871-7513

PISCINES CREUSEES



• Mur d'acier renforcé • Toile de calibre 30

GARANTIE DE 10 ANS

EQUIPEMENT INCLUS:

Puissant filtre au sable Jacuzzi - écumoire murale - retour d'eau - drain de fond - plongeur - échelle - ancrage pour échelle - balai de fond - thermomètre - analyseur d'eau - ramasse-feuilles - crochet double - brosse de mur 18" - boyau pour balayouse - manche télescopique - câble de sécurité - ancrage de mur - flotte pour câble - crochet de câble - chlore - algicide - sable à filtre - ensemble de plomberie.

16' x 32'

SPECIAL SPRINT

10 JOURS

SEULEMENT

Installation dans les 7 jours suivant la vente.

Tout équipée et installée dans des conditions normales

\$4,795

Installation dans tout l'Est du Québec par nos experts

Mort de Landry: Dubé responsable

Claude Dubé, âgé de 23 ans, de Saint-Damase, dans le comté de Matane, a été tenu criminellement responsable de la mort d'un concitoyen, M. Bertrand Landry, âgé de 37 ans, et

son enquête préliminaire fixée au 13 août.

Tel est le verdict qu'a rendu le coroner Claude Gagnon à l'issue de l'enquête publique qu'il a tenue, lundi, au palais de justice de Matane.

Les événements relatés par différents témoins remontant au 22 juin dans la soirée, alors qu'une violente querelle entre les deux hommes s'était terminée par la mort de Bertrand Landry.

Le drame avait commencé vers 22h15 par une altercation entre Dubé et Landry dans un dépanneur à Saint-Damase. Quittant les lieux quelques minutes plus tard, Dubé était retourné à son logis.

Mais vers 23h, Landry se présenta au domicile de Dubé dans l'intention apparente de continuer la chicane et c'est alors que ce dernier aurait déchargé une carabine de calibre .12 dans la direction de Landry, l'atteignant mortellement.

Hier, Claude Dubé a comparu au palais de justice de Rimouski pour une requête en cautionnement.

Le juge Henri Larue a libéré le requérant sur parole, mais aux conditions qu'il n'ait pas d'arme à feu, ne quitte pas le district sans avertir la Sûreté du Québec, ne communique pas avec les témoins et qu'il se rapporte une fois par mois à la SQ de Matane.

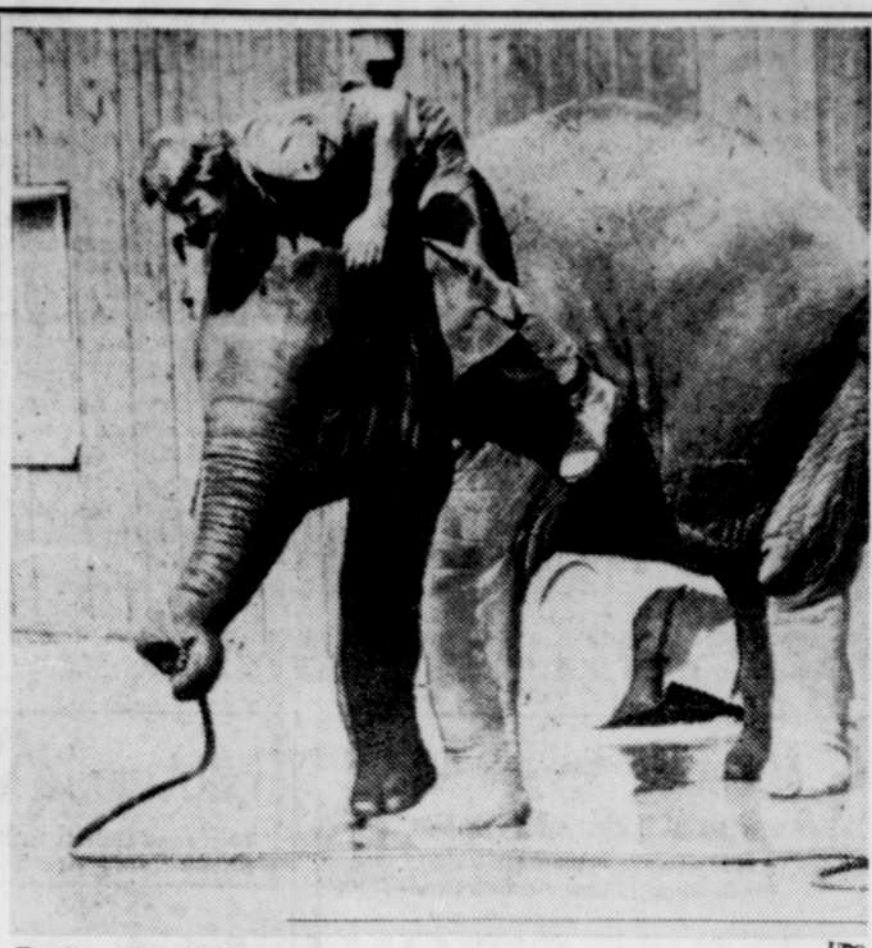
Fraudeurs à l'oeuvre à Québec

Des fraudeurs essaient depuis quelques jours, à Québec, de trouver des jeunes filles naïves pour les exploiter sur le plan financier.

Selon la nature de plusieurs plaintes portées à l'attention de la sûreté municipale de Québec, deux individus tentent d'intéresser des adolescentes à tourner un film en Jamaïque.

Toutefois, les candidates doivent d'abord payer la moitié du billet d'avion. Et il s'ensuit que les futures "actrices", quand elles se présentent à l'aéroport, ne retrouvent plus la trace des "impresarios".

Toute personne victime d'une telle sollicitation est priée de communiquer sans tarder avec le détective Jacques Simoneau en signalant le numéro 694-6001.



Petite désobéissante

Wayne Sager s'est fait prendre son boyau d'arrosage des mains par sa petite Lucy, alors qu'il faisait sa toilette. L'éléphante est âgée de six ans et Wayne a entrepris de la dresser, il y a un an. Mais que peut bien faire un dresseur quand sa pupille se fait aussi désobéissante... et qu'elle a une trompe aussi longue!

En appel, Périès perd \$250 de plus

MONTREAL (PC) — Jugeant la cause futile et dénuée de tout mérite, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a carrément rejeté hier l'appel sur

une amende de \$4.000, qui avait été imposée récemment à la "guérisseuse" Monique Périès, après que celle-ci eut été reconnue coupable de deux accusations de pratique illégale de la médecine, dans le sous-sol de l'église Saint-Esprit, à Rosemont, en juillet 1979.

Non seulement le ju-

ge maintient-il l'amende de \$4.000, mais il ordonne en plus à l'accusée de payer une somme de \$250 à titre de frais à la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Hier, cet organisme a fait entendre en preuve l'un de ses enquêteurs qui a raconté sa rencontre avec la guérisseuse.

Celui-ci s'était plaint de saignements du nez et de maux de tête et Monique Périès, ayant statué qu'il souffrait de "ménopause masculine", lui avait imposé les mains sur les tempes et les sinus en guise de traitement.

Pour sa part, un deuxième enquêteur qui lui, se plaignait de dou-

leurs aux reins, avait aussi eu droit à un massage sur la partie présumément malade.

Me Frank Shoofey, qui représentait la guérisseuse, a soumis qu'il n'avait pas de défense à présenter, faisant cependant valoir que la CPMQ n'avait jamais fait la preuve que sa cliente n'était pas mé-

decin et que les traitements qu'elle aurait pu dispenser étaient tout aussi valables que ceux employés par les soigneurs de joueurs de hockey et de football.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me François Folot devait dire que l'accusée remplissait toutes les conditions nécessaires pour la pratique de la médecine, telles le fait de consultations, diagnostics et traitements, mais que le tout était totalement illégal, attendu que Mme Périès n'est pas médecin.

Il n'en fallait pas plus au juge Boilard pour en arriver au verdict que l'on sait.

Les avocats accentueront leurs moyens de pression

par Michel CORBEIL

Les quelque 500 avocats criminalistes de pratique privée et leurs confrères de l'aide juridique accentueront les moyens de pression si le ministère de la Justice ne leur présente pas bientôt de meilleures offres de rémunération.

Depuis le 26 mai, les avocats criminalistes ont entrepris un mouvement de grèves tournantes qui ont paralysé à travers le Québec les tribunaux chargés d'instruire les causes criminelles.

En début de semaine, la cour des sessions de la paix de Québec a été touchée par la grève. A Montréal, la cour municipale et les sessions de la paix ont subi le même sort. Dans les deux cas, aucune cause criminelle ne sera entendue avant le début de la semaine prochaine.

Le 7 juillet, ce sera au tour de la région de Saint-Hyacinthe, communiqué Me André Gauthier, coordonnateur des moyens de pression pour le comité des avocats de la pratique privée.

"Là aussi, nous boycotterons toutes les causes de poursuite au criminel. Seules les causes essentielles procéderont, c'est-à-dire celles impliquant des détenus, de façon à ce qu'ils ne soient pas pénalisés."

Pression accentuée

Les procureurs de l'Aide juridique tentent de négocier avec le gouvernement un contrat de travail échoué depuis plus de 13 mois. Ils demandent la parité de traitement avec les avocats de la Couronne.

Les avocats de pratique privée dispensent des conseils à des clients de l'Aide juridique suivant un tarif déterminé à l'avance. Ce tarif a été fixé en 1974. Les criminalistes exigent un redressement de 32 pour 100 du montant accordé par le ministère de la Justice par le biais de l'aide juridique.

Le ministère a rejeté, hier, les demandes des avocats de pratique privée. "Les négociations des procureurs de l'aide juridique ont marqué un net progrès depuis le début des grèves tournantes, affirme Me Gau-

thier. Du côté des avocats de pratique privée, nous n'avons eu aucune rencontre avec les représentants du gouvernement depuis avril."

Toute offre de règlement devra satisfaire aux exigences des deux groupes de criminalistes, indique Me Gauthier. "Par une entente signée le 7 mai, nous faisons front commun. Même si leur convention de travail (des procureurs de l'Aide juridique) se signe bientôt, il faudra aussi régler notre différend."

"Nous ne prévoyons pas de déblocage dans un avenir rapproché. Nous allons profiter des prochaines semaines pour évaluer nos positions. Nous pourrions étendre les champs que notre grève touche. Nous ne ferons pas la porte à la possibilité d'affecter les causes civiles."

Une auto dérape: un enfant est tué

Un enfant a péri lors d'un accident survenu sur la route 204, à Saint-Camille, dans le comté de Bel-lechasse, hier, vers 15h40.

La jeune victime se nomme Raphaël Goyette, le fils d'un agent de la Sûreté du Québec du poste de Saint-Camille, M. Guy Goyette.

Le poupon prenait place dans une automobile conduite par sa mère. Un camion-remorque a dépassé l'auto de Mme Goyette sur une double ligne.

Le conducteur du lourd véhicule a alors coupé le chemin à l'automobile en rabattant son engin sur la voie de droite. Apparemment, il n'y aurait pas eu contact entre les deux véhicules, mais l'auto a capoté en tentant d'éviter le choc.

À QUÉBEC

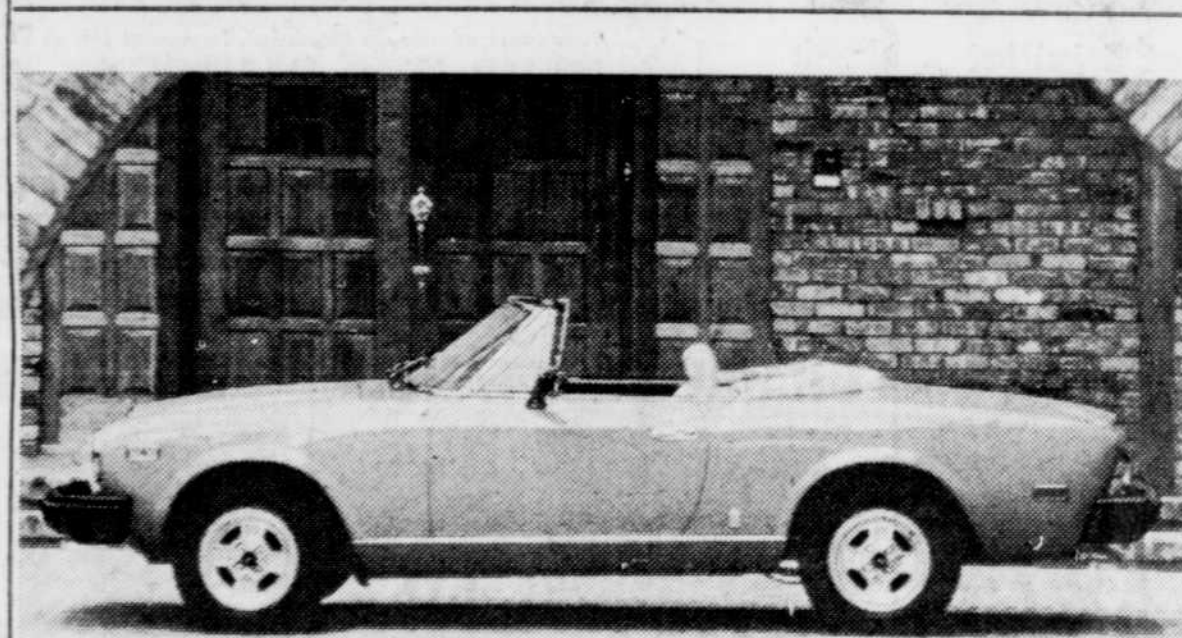
FIAT

c'est



49 BOUL. ST-JOSEPH QUEBEC (dist. Charl. ouest)

623-5471



Fiat Spider 2000, la fameuse décapotable dont le toit s'ouvre et se ferme facilement. L'équipement de série de cette luxueuse voiture sport comprend même une radio AM/FM stéréo de haute qualité.

Kilométrage genre Rabbit, puissance type BMW, performances style Fiat. Un essai vous convaincra.

La nouvelle Fiat Spider 2000 est désormais équipée d'un système à injection de carburant. Résultats: sa puissance est accrue et sa consommation améliorée. Pourquoi faire des compromis lorsque Fiat vous offre autant de plaisir pour aussi peu d'argent?

LA remarquable Fiat Spider 2000 a pratiquement la même consommation qu'une Rabbit. Mais là s'arrête toute comparaison.

Les ingénieurs Fiat ont équipé son célèbre moteur 2 litres à double arbre à cames du fameux système à injection Bosch L-Jetronic. Les résultats vous surprendront! Sa puissance est désormais de 102 chevaux et ses accélérations ont de quoi vous couper la respiration. C'est une voiture sport qui permet d'associer performances et économie à merveille (jusqu'à 43 milles au gallon sur route).

La tenue de route et la stabilité de la Fiat Spider sont légendaires. Demandez donc à quelqu'un qui en possède une de vous dire ce qu'il en pense. Et si vous avez des doutes, faites vous-même l'essai, vous serez convaincu.



La Brava 1980 possède cette remarquable finesse de ligne si chère aux Italiens. Son intérieur est tout aussi luxueux que confortable. Son moteur 2 litres avec double arbre à cames et système d'injection lui confère des performances du tonnerre!

S VITESSES	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
SPIDER 2/100 km	10.3	6.5	8.1
BRAVA 2/100 km	10.8	6.9	8.4

*Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

La Brava à injection: puissance et efficacité accrues

Si les performances de voitures du genre BMW ou Saab vous intéressent, mais si leur prix vous effrayent, essayez donc la nouvelle Brava à injection. Son prix de vente suggéré est inférieur à \$10,000.

Le système à injection Bosch L-Jetronic a permis d'accroître sa puissance de 20%, tout en réduisant sa consommation de façon considérable.

Cette nouvelle Brava—sedan de luxe par excellence—a tout pour plaire, y compris une radio AM/FM stéréo de haute qualité.

Venez essayer ces Fiat à injection, vous serez emballés!

Fiat Brava et Spider 2000 sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT
AVEC CONFIANCE

M. LESSARD
49 Boul St. Joseph, (Tel 623-5471)

AUTOMOBILE MICHEL RUEL
640 rue Arago Ouest (Tel 687-1000)

VENTE D'ÉTÉ

des rabais allant jusqu'à

30%

sur les orgues
LOWREY et GULBRANSEN
et les pianos
LOWREY, CABLE, LESAGE
Quantité limitée sur certains modèles.
Service et garantie inclus.

Avec l'achat d'un orgue, des cours sont donnés gratuitement.

DEMANDEZ DES INFORMATIONS SUR NOS COURS

St Cyr & Frère INC.
DE TOUT EN MUSIQUE

Mail St-Roch
522-1233

Place Laurier
(face à Distribution aux Consommateurs)
651-7384

Rencontre des peuples francophones à Québec

Activités prévues pour la jeunesse et l'âge d'or



Le Soleil, Raynald Lavoie
Philippe SAUVAGEAU

par Réjean LACOMBE

Ils viennent de différents pays d'Europe, des États-Unis, du Canada, des Antilles et du Québec. Ils sont 800 francophones, jeunes, moins jeunes et plus âgés, réunis depuis hier à Québec. Ils entreprennent ainsi une période de réflexion de cinq jours sur les moyens d'assurer la protection et la vie de la langue et de la culture française.

"Questionnement '80" devient ainsi la troisième rencontre du genre à être tenue à Québec depuis 1978. Elle coïncide également avec le centième anniversaire de la "Convention na-

tionale des Canadiens français" qui a eu lieu le 24 juin 1880 à Québec.

Les dirigeants de la Corporation du comité organisateur des rencontres francophones de Québec, dirigée par M. Philippe Sauvageau, espèrent ainsi que cette troisième réunion, tout en étant porteuse d'indices d'inquiétude et d'interrogation, ouvre la porte à l'espoir et à la prospective.

Contrairement aux années précédentes, les organisateurs ont mis sur pied trois rencontres. Ainsi, la "rencontre des peuples francophones" aura lieu à l'Auberge des Gouver-

neurs du centre-ville, "la rencontre de la jeunesse francophone" à l'université Laval et finalement "la rencontre de l'âge d'or" se tiendra au Château Frontenac.

Inaugurées sans grand faste, hier, ces trois rencontres permettront aux participants de se pencher sur les problèmes liés à la langue et au développement des minorités. Ils étudieront également le rôle des cré-

ateurs culturels dans les sociétés contraintes. Un autre atelier de travail sera consacré aux "médias et les minorités".

Lors de son allocution d'ouverture, hier, le député des Deux-Montagnes et adjoint parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Pierre de Bellefeuille a indiqué que les résultats du référendum du 20 mai au Québec n'influeraient en

rien le désir du gouvernement du Québec de participer activement à cet événement. "Le gouvernement du Québec, a-t-il dit, entend continuer à jouer un rôle important dans le domaine de la francophonie".

Association internationale?

Ces trois rencontres qui se dérouleront successivement jusqu'au 6 juillet permettront vrai-

semblablement d'en arriver à la création d'une association internationale francophone des personnes du troisième âge.

Les dirigeants de la corporation indiquent que cette rencontre de l'âge d'or francophone permettra aux aînés de s'impliquer dans des actions en vue de la sauvegarde et du regain d'une culture à laquelle ils ont déjà largement contribué. Cette réu-

nion à laquelle participeront près de 300 personnes âgées, permettra également de comparer le rôle des associations du troisième âge en France, aux États-Unis, au Québec et dans le reste du Canada.

Pendant que les personnes du troisième âge étudieront le droit des retraités à des activités rémunérées, les jeunes francophones seront familiarisés avec le Qué-

bec. "Afin que les jeunes de la francophonie soient prêts à assurer la relève, de dire les organisateurs de la rencontre, on a voulu leur offrir l'occasion de prendre conscience de leur héritage".

Les dirigeants de la corporation admettent que cette rencontre des jeunes se veut un éveil à cette identité culturelle francophone difficile à circonscrire comme entité.

ville de SAINT-FOY avis public

PROMULGATION

Avis public est, par les présentes, donné que lors de la séance du 5 mai 1980, le Conseil a adopté le règlement "2378" amendement l'article 3.14.6 du règlement de zonage 1401 dans le but d'ajouter des dispositions particulières à la zone résidentielle RA/A-2 à l'endroit du lot 97.53 du cadastre officiel de la Paroisse de Sainte-Foy, concernant la marge de recul rues Moreau et Mont-Joli, Quartier Sainte-Foy. Qu'une copie dudit règlement "2378" a été déposée au bureau du sous-signe ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance; Et que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Foy, ce 27e jour du mois de juin 1980.

Le greffier adjoint
de la Ville,
RENE D'AMPHOUSSE

LE CABARET-DISCO
les plus grands succès
d'AUJOURD'HUI
les plus grands succès
d'HIER

Le Cabaret-Disco
Concorde

CENTRE de RENOVATION

La solution à tous
vos problèmes de
rangement



CABANON

DIMENSIONS: 8' x 12'

CHOIX DE DEUX MODELES:

"LA CABINE" | "LE GRENIER"

Toit 2 versants | Toit 4 versants

Seulement **\$489**

PIN BOIS TRAITE CONTRE TOUTES INTEMPERIES

1" x 6" x 12'

.34

2" x 4" x 8'

.41

2" x 4" x 12'

.44

2" x 6" x 12'

.69

et 16'

pi. lin.

2" x 8" x 12'

.93

et 16'

pi. lin.

4" x 4" x 8'

.79

et 16'

pi. lin.

Pour plancher de
galerie ou patio

.48

1 1/2" x 5" large

8', 10', long.

pi. lin.

VACANCES ANNUELLES 1980

Nous serons fermés du 12 au 26 juillet. Nous vous suggérons de prévoir vos besoins pour cette période et souhaitons à tous de

BONNES VACANCES!

Jos. Grenier LTEE

1947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT - TEL. 667-1724

Bois
Matériaux
Quincaillerie
Décoration

HEURES D'OUVREURE:

Lundi au vendredi, 8h à 17h

Jeudi soir jusqu'à 21h

Samedi, le 5 juillet: FERME

FAITES-LE
VOUS-
MEME
ET
EPARGNEZ



Pour mur de soutènement
PRUCHE de 1'6" x 6" x 6"

moins de 200 pi. lin.

1.08

200 à 500 pi. lin.

1.06

500 pi. lin. et plus

.98

Lambris économique
"CLAPBOARD" à GORGE
bouvété en épinette

1" x 7"

\$460

ou .27 pi. lin.

pi. lin.

Pour usage général
COLOMBAGE EN
EPINETTE

2" x 3" x 8'

.79

2" x 4" x 8'

1.04

le marc.

PANNEAU A GALERIE
EXTERIEUR
à l'épreuve de l'eau.
3/4" x 5' x 10'

Partaclad

57.50

Veneer

87.50

(7 plis) le panneau



Essayez la nouvelle

Export "A" Medium dès aujourd'hui!

Vous découvrirez avec plaisir que cette cigarette vous

contente en vous procurant toute la satisfaction que vous attendez d'une

Export "A". Faite d'un savoureux mélange de tabacs de Virginie, la cigarette

Export "A" Medium a tout pour tenir ses promesses: c'est la medium qui satisfait!

La nouvelle EXPORT "A" MEDIUM.

La medium qui satisfait.

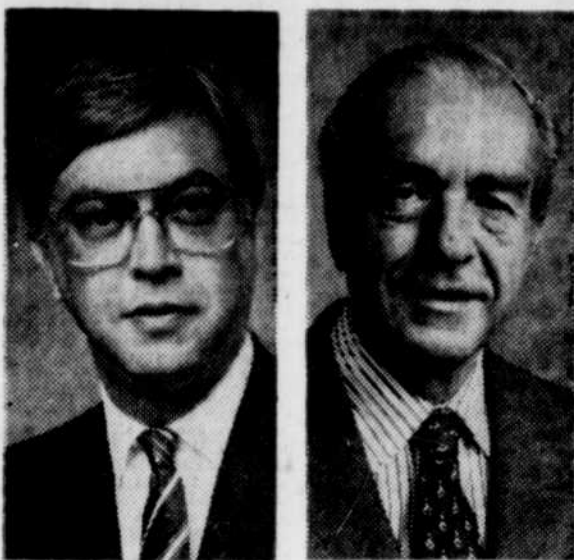
FORMATS RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Régulier "Goudron" 14 mg, Nicotine 1.0 mg; King Size "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.0 mg.

M. Claude J.L. Leblanc

3 à \$5.00
 12 cho-
 des: \$5.50
 caisse de
 grosses,
 le sac de 25
 \$6.00 le sac
 à \$1.75 la

Hydro-Québec International



Michel-André Demers

Le président-directeur général d'Hydro-Québec International, M. Guy Monty, annonce la nomination de M. Michel-André Demers au poste de vice-président Administration, et de M. Paul F. Tremblay, ing., au poste de vice-président, Gestion des projets.

Michel-André Demers est licencié en droit. Il a pratiqué la profession de notaire avant d'oeuvrer dans la grande entreprise privée. Il a été secrétaire d'Hydro-Québec de 1975 jusqu'à sa récente nomination. Il a agi aussi à titre de secrétaire d'Hydro-Québec International depuis la fondation de la compagnie. M. Demers est entré en fonction le 2 juillet 1980.

Paul F. Tremblay a débuté sa carrière dans un bureau d'ingénieurs-conseils. Il s'est joint à Hydro-Québec en 1967; il a été d'abord ingénieur de liaison pour l'aménagement de Manic 3. En 1972, il est devenu directeur adjoint, Construction, à la Société d'énergie de la Baie James où il fut promu au poste de directeur à l'automne 1977. M. Tremblay est entré en fonction le 16 juin 1980.

Fondée en 1978 par Hydro-Québec, dont elle est une filiale à part entière, Hydro-Québec International met à la disposition des entreprises productrices et distributrices d'électricité à l'étranger les ressources humaines et le savoir-faire acquis par Hydro-Québec dans la réalisation des grands travaux qui ont marqué l'édification d'un des plus importants réseaux électriques en Amérique. (ANN.)

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL



André Renaud, c.a.

La Corporation de l'Ecole Polytechnique de Montréal est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur André Renaud, c.a., au poste de Directeur administratif.

Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1954, Monsieur Renaud possède une longue et fructueuse expérience acquise tant dans le milieu industriel que dans le secteur public au sein desquels il a détenu plusieurs postes de direction.

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée en 1873 et constituée en corporation autonome en 1894. (ANN.)

Société pour l'expansion des exportations



M. Raymond Lavoie

A une de ses récentes réunions, le Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations a nommé M. Raymond Lavoie en qualité de Vice-président du Conseil.

M. R. Lavoie est Président du Conseil d'administration du Crédit Foncier et administrateur de plusieurs autres sociétés canadiennes. Il siège au Conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations depuis mars 1974.

La SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances, de garanties et de prêts aux exportateurs canadiens et aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation. (ANN.)

monnaies

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du Sud (rand)	1.4950
Allemagne (mark)	6525
Arabie saoudite (rial)	3460
Australie (dollar)	1.3300
Autriche (schilling)	0.922
Bahamas (dollar)	1.1540
Barbade (dollar)	5850
Belgique (cfr franc)	0.40900
Bermudes (dollar)	1.1540
Bresil (cruzeiro)	0.654
x-Bulgarie (lev)	1.3939
Caribes (dollar)	4320
Chine (renminbi)	8000
x-Colombie (peso)	0.231
Danemark (couronne)	2105
Espagne (peseta)	0.1650
Etats-Unis (dollar)	1.1469
France (franc)	2815
Grece (drachme)	0.270
Hong Kong (dollar)	2345
x-Hongrie (forint)	0.368
Inde (roupie)	1505
Irlande (livre)	2.4400
Italie (lire)	0.01370
Jamaïque (dollar)	6510
Japon (yen)	0.00240
Koweït (dinar)	4.3150
Mexique (peso)	0.0500
Norvège (couronne)	2380
Nile Zelande (dollar)	1.1370
Pays-Bas (florin)	0.5940
x-Pologne (zloty)	0.389
Portugal (escudo)	0.237
x-Roumanie (leu)	2572
Royaume-Uni (livre)	2.7078
Singapour (dollar)	0.5450
Suede (couronne)	2770
Suisse (franc)	7060
Tchécoslova. (couronne)	2300
Trinitad (dollar)	4855
Venezuela (bolivar)	2782

Les cotes sont en devises canadiennes.



BNP CANADA INC.



Hubert Dunn

Messieurs Roger Charbonneau, Président du Conseil d'Administration et Louis Jalabert, Président Directeur général de la BNP Canada Inc., ont le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Hubert Dunn au poste de Vice-président - Promotion des Affaires. M. Dunn se joint à la BNP Canada Inc. après une longue carrière auprès d'une banque à charte canadienne. Filiale de la Banque Nationale de Paris, l'une des grandes institutions financières dans le monde, présente dans plus de 70 pays, la BNP Canada Inc. est établie au Canada depuis 1961 et possède des succursales à Montréal, Québec, Toronto, Edmonton, et Vancouver. (ANN.)

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en devise américaine, à la Bourse des métaux de Winnipeg. Contrats de 400 onces.

Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Feb.	Mar.	Avr.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.
661.00A												
Vol. mardi: nul.												
Contrats de 100 onces												
Sept 80	673.90	677.90B	671.00	674.00A								
Dec 80					695.00B							
Mar 81						717.00B						
Juin 81							733.00B					
Sept 81								730.00B				

Volume mardi: 15 contrats.

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or, en devise américaine, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la journée précédente.

London	\$463.10 (\$460.00)
Paris	\$465.02 (\$456.54)
Frankfurt	\$467.00 (\$458.01)
Zurich	\$463.50 (\$461.30)
Hong Kong	\$459.00 (\$447.40)

obligations

TORONTO (PC) — Liste sélective d'obligations cotées hier, fournie à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par Merrill Lynch, Royal Securities Ltd.

Prix	Band.	Chang.
Canada 8 1/2 % Feb. 1-81	96.70	10.87 --
Can 8 1/2 % Oct. 1-82	94.30	10.88 --
Can 11 1/4 % Dec. 1-82	101.40	11.08 + 30
Can 4 1/2 % Sep. 1-83	85.25	10.12 + 100
Can 13 1/4 % Mar. 1-83	105.70	11.22 -- 30
Can 10 % Jan. 1-84	97.00	10.10 --
Can 13 1/4 % Mar. 1-85	111.25	10.63 -- 1/4
Can 13 1/4 % May 1-85	106.13	10.79 -- 37
Can 13 1/4 % Mar. 1-85	111.50	12.02 --
Can 12 1/4 % May 1-81	107.25	12.06 --
Can 9 1/2 % Oct. 1-81	85.25	11.68 --
Can 11 1/4 % Oct. 1-83	99.00	11.89 -- 1/4
Can 10 1/2 % Oct. 1-84	99.00	11.78 --

PAR LE PAYS

BC Hy 10 Jan. 2-80	85.05	12.00 -- 45
Man 10 Dec. 5-79	86.04	11.85 + 1/2
NS 10 1/2 % Dec. 21-82	86.35	12.00 + 35
Nfld-Lbr 10 1/2 % Dec. 21-82	85.90	12.10 -- 20
Nfld 13 1/4 % May 1-86	105.50	12.23 -- 1/4
NS Gov 9 1/2 % Jan. 1-83	80.03	11.15 --
Que 12 1/4 % Mar. 1-82	105.25	11.48 --
Que 10 1/2 % May 1-82	84.75	11.87 -- 1/4
Que 11 1/4 % May 1-80	107.00	12.36 -- 1/2
Que 11 1/4 % Oct. 1-84	90.75	12.19 -- 1/4
Que 14 1/4 % Mar. 1-85	110.00	12.66 -- 1/4
Que 11 1/4 % Oct. 1-84	90.75	12.19 + 1/4
Que 11 1/4 % May 1-82	105.25	12.15 + 1/4
Que 10 1/2 % Mar. 1-84	94.75	11.80 -- 1
Que 10 1/4 % May 1-79	84.00	12.70 -- 1
Que 11 1/4 % Oct. 1-81	90.00	12.30 -- 1
Que 11 1/4 % Mar. 1-83	79.50	12.02 -- 1/2

CAST NORTH AMERICA LTD.



HANS R. GRAF

La nomination de monsieur Hans R. Graf au poste de président de CAST NORTH AMERICA LTD. vient d'être annoncée par monsieur Klaus Glusing, président de Cast Container S.A. Il succède à monsieur Tom Lord qui le remplace à la tête de Cast Europe N.V. depuis le 15 juin.

Ces nominations reflètent la politique de CAST qui cherche toujours à homogénéiser ses activités européennes et américaines.

CAST est le plus important transporteur de conteneurs sur l'Atlantique-Nord. Son sens de l'innovation lui a permis de standardiser le transport par conteneur en offrant le service porte à porte le plus efficace entre l'Europe et l'Atlantique du Nord où son seul port d'attache est Montréal.

l'argent le dollar

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, hier, à \$18.951 l'once et \$809.28 le kilo, en regard de \$18.624 et \$598.77 vendredi.

Ces cours sont en dollars canadiens.

MONTREAL (PC) — A New York, le dollar canadien, en devise américaine, a pris 59-100 à \$0.8749 et la livre sterling a monté de 1-10 à \$2.3600.

en un clin d'oeil

Le dollar franchit le cap de \$0.87US

Ce sont les "bonnes" nouvelles pétrolières qui ont aidé le dollar canadien à franchir, hier, le cap des \$0.87US, sur les marchés monétaires nord-américains. Coté à \$0.8702 à l'ouverture, il clôturait à \$0.8749, en hausse de 59/100, contre \$0.8690 lundi. De l'avis des analystes, le raffermissement de la devise canadienne est dû à la confirmation de la nouvelle selon laquelle le puits Hibernia 0-35, au large de Terre-Neuve, a donné des résultats plus importants qu'on ne le prévoyait au départ.

Fluor Canada obtient un contrat de \$125 millions

La société Fluor Canada Ltd de Calgary a confirmé hier qu'elle venait d'obtenir un contrat de \$125 millions pour le projet d'expansion de la raffinerie Ultramar de Saint-Romuald. LE SOLEIL avait déjà fait part de cette information. On indique dans un communiqué que les travaux d'ingénierie et l'achat d'équipement ont déjà commencé. La fin des travaux est prévue pour août 1982.

Donohue Malbaie Inc. investira \$750,000 pour une bobineuse

Donohue Malbaie Inc. investira une somme de \$785,000 pour l'achat et l'installation d'une bobineuse pour sa machine à papier n° 3 à l'usine de Clermont. Cette nouvelle bobineuse permettra d'améliorer la qualité des rouleaux fabriqués sur cette machine et facilitera le travail des papeteries. La bobineuse actuellement en place peut fonctionner à une vitesse de 3,000 pieds (914 mètres) minute alors que le nouvel équipement pourrait pousser cette vitesse à 5,000 pieds (1,524 mètres) minute.

Hausse du taux des prêts hypothécaires

A l'exemple de certaines institutions, pour ne mentionner que le Montreal Trust et Le Permanent, le Trust Général du Canada a augmenté les taux de ses prêts hypothécaires. Par exemple, dans le cas d'une propriété unifamiliale, le taux des prêts hypothécaires d'un terme de cinq ans grimpe à 13 pour 100. Pour les prêts avec terme d'un an, le taux est de 12.50 pour 100.

Forte baisse des profits de Northern Telecom

Northern Telecom a annoncé une baisse sensible des bénéfices d'exploitation pour le deuxième trimestre de 1980 et pour toute l'année. Cette baisse sera causée par la récession mondiale et surtout par un changement aux pratiques opérationnelles et de financement. En effet, à compter de maintenant, la compagnie ne revendra plus ses contrats de location à des tiers, préférant les exploiter elle-même. Elle sacrifiera ainsi des bénéfices immédiats afin de les récupérer plus tard. Ceci nécessitera des besoins de financement supplémentaire afin de supporter les contrats de location. Ce financement entraînera donc des coûts d'intérêt additionnels. Enfin, la compagnie éprouve des difficultés plus importantes que prévues à intégrer les opérations des sociétés acquises en 1978, soit Data 100 et Sycor, spécialisées dans la bureautique.

Domtar acquerra deux usines de Belkin Packaging

La compagnie Domtar vient d'annoncer la conclusion d'une entente avec la société Belkin Packaging Ltd en vue de l'acquisition de deux usines de cartonnages ondulés situées à Richmond en Colombie-Britannique et à Edmonton en Alberta et d'un entrepôt à Penticton en Colombie-Britannique. Domtar précise dans un communiqué que Belkin Packaging continuera d'approvisionner en carton doublure et carton cannelure les usines que vient d'acquérir Domtar. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

Mobil satisfaite des tests d'Hibernia 0-35

Les tests effectués au puits Hibernia 0-35 sont excellents. C'est ce qu'a annoncé Mobil Oil, au

nom de deux groupes d'exploration, forant à 300 kilomètres au large de Terre-Neuve. Les deux tests ont montré des écoulements variant de 2,352 à 2,755 barils de pétrole et de 1.5 à 1.8 million de pieds cubes de gaz par jour. Ces tests ont été effectués entre 2,293 et 2,348 mètres de profondeur, dans une zone potentiellement productrice s'étendant entre 2,164 et 2,500 mètres, selon les relevés géologiques. Quant au puits Ben-Nevis 145, des problèmes techniques de surpression au fond du puits ont forcé l'interruption des travaux dans une zone située entre 4,073 et 4,933 mètres. Les associés dans les groupes de forage sont Mobil Gulf, Chevron Standard, Petro Canada et Columbia Gas à Hibernia et Mobil, Gulf et Petro Canada à Ben-Nevis.

L'Irak porte le prix de son brut à \$32

L'Irak a augmenté le prix de son pétrole de qualité "Arabian Light" de \$2 à partir du 1er juillet, le portant ainsi à \$32 le baril, rapporte l'agence irakienne d'information (INA). L'agence, qui cite la revue irakienne "Alif Ba", précise que cette augmentation fait suite à une décision en ce sens prise lors de la dernière conférence de l'OPEP à Alger, fin juin. D'autre part, le Venezuela doit lui aussi annoncer incessamment une hausse de \$2 le baril.

Mer de Beaufort: l'exploration peut reprendre

La Cour suprême de l'Etat de l'Alaska vient d'autoriser les compagnies pétrolières à reprendre momentanément leurs préparatifs en vue du démarrage de leurs recherches pétrolières en mer de Beaufort, a-t-on appris hier. Un tribunal local avait récemment ordonné, à titre conservatoire, à ces compagnies d'arrêter toute activité sur leurs permis de recherche à la suite d'une plainte déposée par un groupe d'Esquimaux. Ceux-ci estiment en effet que les recherches pétrolières envisagées leur porteront un grave préjudice, notamment en ce qui concerne leurs activités de pêche.

Citroën: ralentissement

Citroën va suspendre sa production pendant une semaine après les vacances du mois d'août, en raison de la baisse des ventes en Europe. Le constructeur automobile français, qui produit 3,000 véhicules par jour, mettra à profit cet arrêt de la production pour résorber ses stocks. La société a déjà été contrainte d'arrêter sa fabrication pendant 12 jours au total depuis le début de l'année.

Production automobile: le pire mois de juin en 22 ans aux E.-U.

La production d'automobiles aux Etats-Unis en juin a été la plus faible enregistrée durant ce mois depuis 22 ans. Elle n'a porté, selon les statistiques professionnelles publiées hier, que sur 532,008 unités, faisant ainsi ressortir une baisse de 35 pour 100 par rapport aux 819,286 automobiles construites en juin 1979. Pour les six premiers mois de l'année, la production d'automobiles s'inscrit ainsi à 3,41 millions d'unités, soit 29 pour 100 de moins que les 4,83 millions de voitures enregistrées pendant la même période de 1979.

Accord en vue entre Peugeot et Fiat

M. Giovanni Agnelli, président du groupe Fiat, a confirmé qu'un accord était en vue avec le constructeur français Peugeot, à l'occasion d'une conférence de presse suivant la présentation de son rapport sur l'exercice 1979 devant l'assemblée des actionnaires. "Des accords avec d'autres entreprises sont en cours", a indiqué le président, qui a confirmé qu'un "rapport" existait avec Peugeot. Ce rapport se concrétisera, a-t-il ajouté, par la création d'un établissement produisant des moteurs ou des boîtes de vitesse, mais dont le lieu d'implantation n'a pas encore été déterminé.

Nouveau-Brunswick Billiton investit \$80 millions

Billiton Canada Ltd a annoncé le début de la construction au coût de \$80 millions, d'une mine et des installations de concentration à la Mount Pleasant Tungsten Mine. Cette propriété est située à Saint-George, dans le comté de Charlotte au Nouveau-Brunswick et appartient conjointement à 50-50, à Billiton Canada et à Brunswick Tin Mine, filiale du Groupe Minier Sullivan de Montréal. La mine sera opérée et administrée par Billiton International Metals and Ore propriété de Royal-Dutch Shell des Pays-Bas.

On s'attend que la construction de la mine et des installations de surface prennent approximativement de 16 à 18 mois et que la production atteigne une échelle commerciale dès le début de 1982. Les emplois créés seront au nombre de 400 durant la construction et de 200 permanents lors de la mise en service.

La capacité annuelle de la mine sera de 650,000 tonnes de mine-

rai par an, pour une production de 1,800 tonnes d'oxyde de tungstène et de 600 tonnes de molybdène. Les produits seront écoulés par Billiton Metals and Ore.

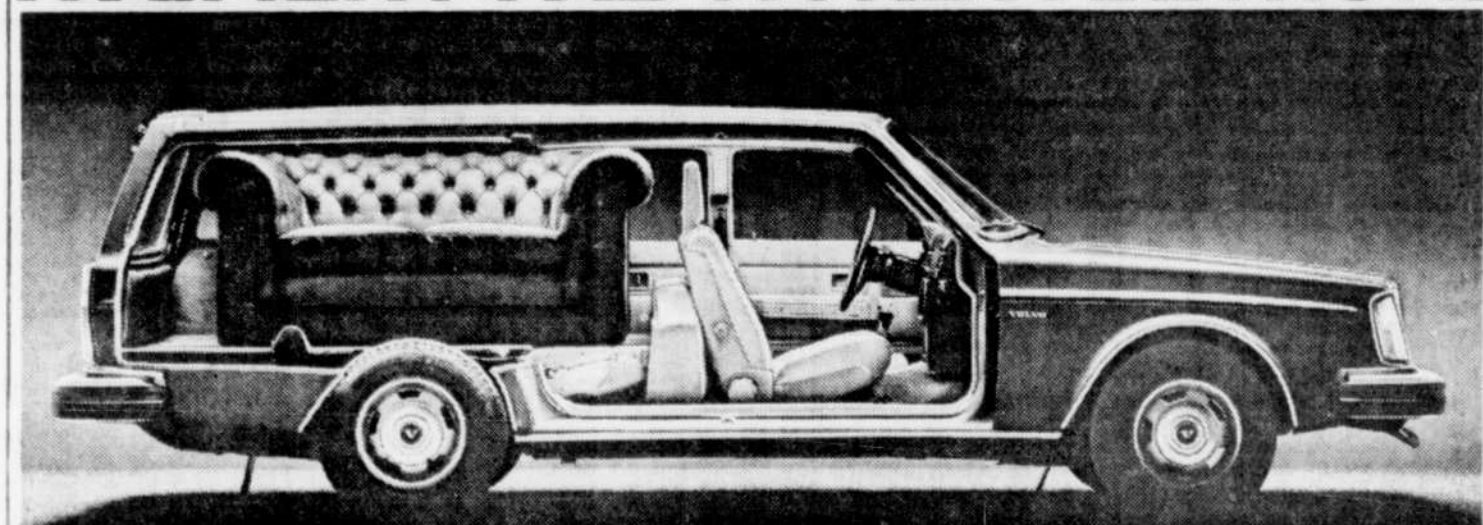
La majeure partie de l'équipement a déjà été commandée. La mine de Mount Pleasant Tungsten sera le second producteur au Canada et produira une proportion significative de la production occidentale.

Les gérants du projet seront SNC-GECO, filiale torontoise du groupe SNC de Montréal. Y seront associés Mont-

real Engineering, Dynatec Mining Ltd ainsi que Walter et Scandana. Les travaux d'exploration originaux remontent à la fin des années 1950. En 1967, le Groupe Minier Sullivan a acquis un intérêt majoritaire dans la propriété et concentra ses activités d'exploration dans la zone dite Fire Tower. On y a ainsi délimité une importante zone minéralisée en tungstène et molybdène. Une étude de faisabilité fut complétée en 1978 grâce au concours financier de Billiton.

Le procédé employé sera celui du broyage autogène suivi de plusieurs étages de flottation afin d'obtenir à la fois des concentrés de molybdène et tungstène. Ce dernier sera ensuite séparé par un procédé magnétique. Les deux concentrés seront ensuite améliorés par hydro-métallurgie. La mine sera conçue selon un modèle de rampe à déclin sans rail, d'une pente de 18 degrés, reliant le broyeur souterrain au concentrateur de surface.

POUR LES FAMILLES QUI N'AIMENT PAS VIVRE À L'ÉTROIT.



LA FAMILIALE VOLVO.

La capacité de chargement de notre familiale Volvo DL est évidente. (Elle peut transporter en tout confort deux passagers et un divan. Ou cinq passagers mesurant six pieds. Et deux passagers en plus sur le troisième siège en option.)

Le niveau exceptionnellement élevé de la sécurité structurelle qui entoure passagers et bagages, la maniabilité précise et le freinage excellent de la familiale Volvo, son confort et sa fiabilité ne sont peut-être pas si évidents!

Alors, venez vous rendre compte, sur place, de la qualité de la main-d'oeuvre et de la valeur de la familiale Volvo DL. Elle vous en donne pour votre argent. Passez dès aujourd'hui dans notre salle d'exposition - vous ferez des découvertes intéressantes. **VOLVO**

VOLVO. PAR LES TEMPS QUI COURENT, C'EST UNE BONNE AFFAIRE!



Turmel Automobiles Inc.
1385, Dorchester nord
Québec
522-2793

Jacques Girard Automobiles Inc.
656, Graham-Bell
Ste-Foy, Québec 12
687-0753

Le YWCA de Québec a été fondé il y a 105 ans

par Louise PICARD

Une institution anglophone véritablement adaptée au milieu francophone québécois, le YWCA compte, cette année, 105 ans d'existence dans la capitale provinciale.

En 1875, époque où quelques femmes s'engageaient timidement dans le monde du travail pour effectuer des tâches autres que celles d'aide domestique, le YWCA ouvrait sa première maison à Québec, sur la rue McMahon, dans un bâtiment du parc de l'Artillerie cédé par le "Dominion government" au coût de \$1 par année, ainsi que le relate M. Harold Young, un éducateur québécois, aujourd'hui décédé, qui a publié le récit historique de l'association, il y a cinq ans.

"Ce fut une époque difficile à Québec, dit-il, et nombreux étaient ceux qui avaient à peine de quoi se nourrir. C'est alors qu'un comité fonda "l'œuvre de la soupe". Des coupons, imprimés gratuitement par le "Quebec Morning Chronicle" furent distribués durant deux hivers, aux nécessiteux, sans égard à leur religion ou à leur origine ethnique."

En 1880, malgré de nombreuses protestations, la reprise des bâtiments du parc de l'Artillerie força le YWCA à quitter l'endroit le 1er août de la même année pour emménager au 125 rue Sainte-Ursule, dans une maison appartenant à J.J. Foot, propriétaire et éditeur du "Quebec Morning Chronicle".

A l'expiration du bail en 1883,

l'association avait le choix de louer la maison au coût de \$400 par année ou de l'acheter pour la somme de \$6,000. Après de "nombreuses prières et consultations" dit-on, un don inattendu de \$1,000 et autres montants recueillis, on décida d'en faire l'acquisition.

Pendant ce temps, le YWCA travailla en étroite collaboration avec le service canadien d'aide aux voyageurs et le ministère de l'Immigration. En 1908, des fonds totalisant \$35,000 permirent l'achat de la maison de la succession Lemieux, à l'intersection des rues Sainte-Anne et Sainte-Ursule, au coût de \$14,500.

"La Guignolée"

Cette même année décédait la présidente du YWCA à Québec, Mme W.H. Dean, et le nouvel édifice fut inauguré officiellement en 1909. L'œuvre de charité "La Guignolée" fut la première à contribuer à l'association et cette coutume se poursuit durant plusieurs années.

Beaucoup plus qu'une maison de pension, on a voulu faire du YWCA un foyer pour jeunes filles éloignées de leurs familles, un abri pour celles en transit et un refuge pour les infortunées et celles devant travailler à l'extérieur.

En 1914, l'association obtenait sa charte en vertu d'une loi décrétée par le gouvernement québécois. Il faut 76 ans avant qu'une première femme devienne membre du comité consultatif de l'association (YWCA).

Durant 38 années consécutives,

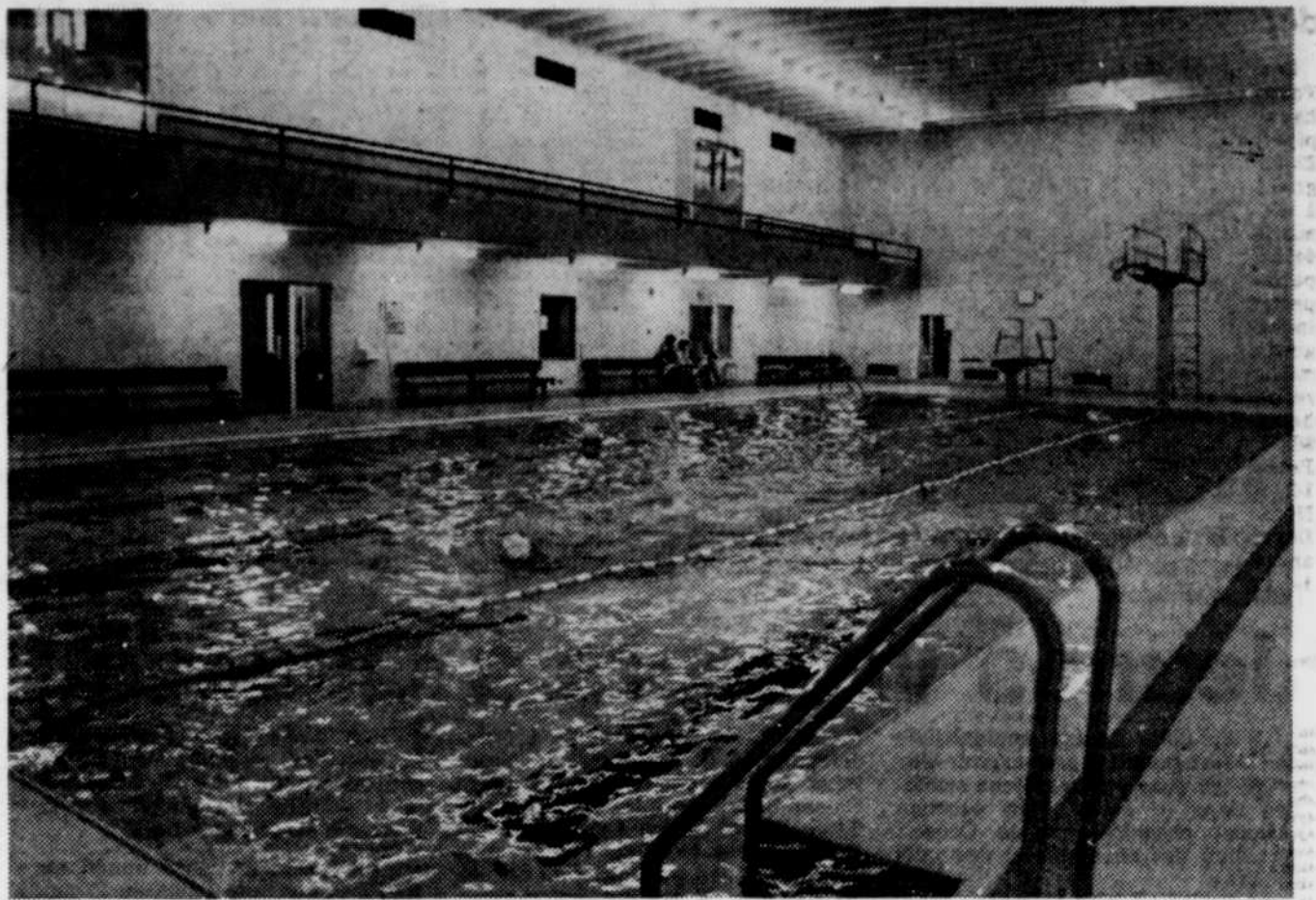
un homme présidait aux assemblées annuelles et ce furent également des hommes qui proposaient l'adoption de rapports rédigés par des femmes.

Des règlements jugés moyenâgeux de nos jours obligeaient les protégées à déjeuner à 7h, tous les matins, et à terminer par la récitation de prières. A moins d'une permission spéciale, elles devaient entrer à 9h le soir et, à 10h, c'était le coucher.

Durant de nombreuses années, le YWCA, organisme anglophone et protestant, était pour les Québécoises "catholiques et canadiennes-françaises" un lieu à ne pas fréquenter, et fortement déconseillé par plusieurs membres du clergé québécois.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé au YWCA qui occupe, depuis 12 ans, un vaste édifice situé au 855 avenue Holland, situé sur un magnifique terrain boisé. Selon la directrice, Mme Mary Woods, les besoins et demandes d'une clientèle à 99 pour 100 francophone ne cessent de croître et l'on souhaiterait effectuer, dans un avenir plus ou moins lointain, des travaux d'agrandissement, à condition d'avoir les fonds nécessaires.

La plupart des protégées permanentes du "Y" sont, soit des étudiantes ou des jeunes femmes de l'extérieur qui débutent dans le monde du travail. La maison de l'avenue Holland offre également un gîte aux gens qui sont à Québec pour un court séjour.



Le Soleil, Jacques Deschênes

La piscine semi-olympique du YWCA de Québec, est l'endroit qui attire le plus gros de la clientèle.

Les activités sont multiples et très appréciées de tous

par Louise PICARD

Au YMCA, où le plus gros des activités se déroulent de septembre à mai, on ne ferme jamais les portes même s'il y a une certaine relâche durant l'été.

Comme pour les années précédentes, le "Y" de l'avenue Holland offre une programmation estivale pour sa clientèle "Jeunesse". L'une des activités les plus populaires, le camp de jour bilingue, qui se tient depuis lundi et jusqu'au 29 août, du lundi au vendredi, s'adresse aux enfants de cinq à 12 ans.

Outre les cours de natation, d'art plastique, artisanat, danse, théâtre, des activités sportives et de plein air sont prévues. Ainsi que l'explique Ginette Dumont, directrice de la programmation, celles-ci se déroulent, en majeure partie, à l'extérieur, lorsque la température le permet.

Un programme d'excursion (une fois par semaine) et des visites d'organismes de Québec et des environs sont prévues.

Le camp de jour a toujours desservi une clientèle tant anglophone que francophone et des séances régulières de conversation dans la langue seconde se tiennent chaque jour. Le tout se déroule dans une

ambiance détendue, de rencontres, plutôt que scolaire, rangée et disciplinée. Dans la plupart des cas, les deux parents des enfants fréquentant le camp de jour travaillent à l'extérieur.

La piscine demeure l'endroit le plus fréquenté et les cours de natation s'adressent également aux adultes et aux enfants.

Centre-femmes

Fondé il y a cinq ans, à l'occasion de l'Année internationale de la femme, Centre-femmes qui compte quelque 25 bénévoles connaît une popularité sans cesse croissante.

Dirigé par Mmes France Guilbault et Marcelle Picard, ce service d'écoute et d'aide s'adresse aux femmes qui vivent une situation difficile et ont besoin de contacts humains et chaleureux.

Mis sur pied à l'aide d'une subvention de l'Association canadienne pour la santé mentale (section Québec), ce projet ne devait durer que trois mois. Toutefois, les besoins étaient trop nombreux pour ne pas poursuivre ce service, explique Mme Picard qui n'a que des éloges à l'endroit des personnes bénévoles dont certaines assurent une permanence depuis cinq ans.

Chaque jeudi, on y dispense des cours en communications, connaissance de soi, relations interpersonnelles. Plusieurs femmes qui, au départ, craignent de parler de leurs problèmes n'hésitent pas à le faire plus tard lorsqu'elles constatent qu'elles ne sont pas les seules à en avoir. On peut rejoindre Centre-femmes en composant: 683-0851 et 683-0683.

Les cafés-rencontres, une autre activité qui se déroule le mardi, mercredi et jeudi, favorisent les échanges entre femmes depuis un an.

La piscine

Ouverte de 7h à 20h, la piscine semi-olympique du "Y" est l'endroit le plus fréquenté, de septembre à mai, moins achalandée durant l'été. Les exercices des cours pré-natals et post-natals se feront dans la piscine, les rendant ainsi plus faciles. Il s'agit d'une première expérience du genre. Ayant débuté l'automne dernier

avec un nombre limité de personnes, à cause de l'heure hâtive — 7h — "Levez-vous du bon pied" consiste en 60 minutes d'exercice, suivi du petit déjeuner. On y compte de plus en plus d'adeptes.

Un comité de planification a été formé, récemment, en vue d'analyser et d'évaluer les besoins d'une clientèle provenant de divers milieux: 37 pour 100 viennent de la ville de Québec; 25 pour 100, de Sillery; 10 pour 100, de Sainte-Foy. Le reste de la clientèle provient de Charlesbourg, Loretteville (très nombreux), l'Île d'Orléans, Donnacona ou de la Rive-Sud — Saint-Rédempteur et Saint-Nicolas.

Ainsi que le fait remarquer Mme Mary Woods, directrice du YWCA à Québec, il est étonnant de voir certaines femmes parcourir 25 ou 30 milles pour venir ici alors que la plupart ont déjà à leur portée des services de loisirs municipaux. L'atmosphère qui y règne et l'anonymat de la ville seraient deux facteurs d'importance.

Projets futurs

"En prenant le café avec les femmes", fait remarquer Ginette Dumont, "nous avons constaté que plusieurs souhaiteraient des cours pratiques et peu accaparants, et nous croyons avoir trouvé la formule."

Ainsi, à l'automne, des mini-cours de quatre semaines chacun seront dispensés: premiers soins, mécanique automobile, électricité, plomberie, menuiserie, autant de choses qu'elles pourront faire elles-mêmes ou en attendant l'arrivée du "spécialiste" en cas d'accident sérieux.

Un cours d'information éducative sera inscrit dans cette nouvelle formule — La femme et son histoire; l'histoire des mouvements féminins au Québec; la femme et la société actuelle.

Enfin, les responsables de la programmation songent à dispenser, dans un avenir rapproché, des cours de natation et d'éducation physique à l'extérieur du "Y", aux personnes demeurant dans les divers condominiums de la ville où les piscines, dit-on, sont à peine utilisées. Ces projets visent, également, les foyers d'accueil.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une travailleuse bénévole (à droite) s'entretient avec deux visiteuses au local de Centre-femmes du YWCA, à Québec.

NOTRE VIN MAISON

On le sert sans façon...

avec viande ou poisson



NOTRE VIN MAISON blanc ou rouge, en bouteilles d'un litre, est offert dans les épiceries licencées. Prix de la S.A.Q.: \$3.70

La Salle

Vins d'une noble tradition

Évadez-vous du quotidien



Offrez-vous une Escapade à Ottawa

Une Escapade à Ottawa, c'est l'occasion idéale d'aller voir cette capitale de près. Ottawa, c'est d'abord un hymne à la beauté, aux arts et à la culture. Ses nombreux musées nationaux en témoignent. Ottawa, c'est aussi une ville chaleureuse qui a su conserver ce calme qui est si bien symbolisé par le superbe canal Rideau. Ottawa, c'est également une ville où il n'est pas rare de rencontrer des visages célèbres.

Le forfait Escapade à Ottawa est offert en semaine et durant le week-end. Il comprend l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Ottawa en voiture coach, l'hébergement au Château Laurier, au Lord Elgin ou au Inn of The Provinces et une visite guidée de la ville. Le tout à un prix fort abordable. Par exemple, il n'en coûte que \$76.00 par personne, pour un forfait avec séjour de deux nuits à l'hôtel Elgin, à raison de deux adultes par chambre.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA au 692-3940. Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Poste de sous-ministre adjoint aux Pêches: quelque 40 candidats

par Florent PLANTE

Une quarantaine de personnes ont présenté leur candidature pour le poste de sous-ministre adjoint aux Pêches maritimes du Québec, un poste supérieur qui, pour la première fois au Québec, a fait l'objet d'un appel public de candidatures.

Selon M. Pierre Martin, secrétaire général associé au Conseil exécutif du Québec, le comité de sélection tiendra une dernière réunion d'ici peu et fera connaître ses recommandations dans une quinzaine de jours au premier ministre Lévesque ainsi qu'au ministre responsable des pêcheries, M. Jean Garon.

Si le niveau politique se grouille un peu, il se pourrait donc qu'un nouveau sous-ministre adjoint aux Pêches soit nommé officiellement d'ici la fin de juillet, deux mois à peine après le départ de M. Marcel Daneau. Ce dernier a décidé de retourner à l'université Laval, après avoir occupé le poste pendant les trois dernières années.

Sur la quarantaine de candidatures, selon M. Martin, une

dizaine viennent des milieux maritimes, c'est-à-dire des régions de la Gaspésie, des îles de la Madeleine ou de la Côte-Nord. Les autres applications viennent de fonctionnaires québécois qui ont une vaste expérience de la fonction publique, dont la moitié environ aux Pêches maritimes du Québec.

Critères établis

Le comité de sélection analyse toutes les candidatures à partir de critères établis, puis établit ensuite une liste sélective de suggestions soumises aux autorités politiques. Concernant ces appels de candidatures publiés dans les quotidiens du Québec pour ce poste de sous-ministre adjoint aux Pêches maritimes, M. Martin juge l'initiative intéressante. Elle permet d'allonger la liste de candidats et, peut-être, de suggérer un plus grand nombre de postulants valables.

M. Martin rappelle que ce procédé est utilisé régulièrement en Ontario et qu'au Québec, lorsque cela est possible, il vaudrait la peine de répéter l'expérience.



Le Soleil, André Boucher

Après un long voyage en avion et en train, les jeunes anglophones participant à l'échange culturel organisé par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs étaient heureux de l'accueil chaleureux que leur ont réservé leurs hôtes québécois.

Jeunes visiteurs à Québec

Vingt-cinq jeunes anglophones de l'Ouest canadien sont arrivés hier à Québec pour y passer deux semaines dans le cadre d'un échange culturel organisé par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs (CCCJ).

Accueillis à leur descente d'autobus par leurs partenaires francophones chez qui ils sont hébergés, ces jeunes âgés de 14 à 18 ans, participeront, durant leur séjour, à diverses activités qui leur permettront de se familiariser avec la langue française et différents aspects de la culture québécoise.

Dans deux semaines, ce sera au tour des jeunes Québécois qui les ont

accueillis, de rendre visite à leurs compagnons de l'Alberta, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Tout près de 2.000 jeunes dans l'ensemble du Québec, dont 400 dans l'agglomération de Québec, participeront cet été à ce type d'échanges qu'organise depuis 26 ans, le Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Une telle activité est financièrement rendue possible grâce à une subvention du gouvernement fédéral et aux argent recueillis auprès de 8.000 entreprises à travers le Canada.

Outre ces voyages interprovinciaux, le CCCJ tient aussi, à chaque année, un forum réunissant des jeunes âgés

de 16 à 19 ans et provenant de toutes les provinces canadiennes. Une telle activité a pour but d'offrir à ceux-ci la possibilité d'échanger sur des thèmes à caractère social.

Le forum de cette année aura lieu à l'université Laval du 17 au 31 août. Trente-six francophones et autant d'anglophones y discuteront alors du "Québec des années '80".

Pour ceux et celles qui désiraient s'inscrire à cette activité, il reste encore quelques places disponibles. Il suffit de communiquer avec Mme Lise Hurens à 667-3432 ou M. André Delisle à 683-1638.

Cousteau compte sur la coordination du Québec

par Raymond GAGNE

Le Québec est directement impliqué et le succès de l'expédition qu'entreprend Jacques-Yves Cousteau sur le Saint-Laurent dépend en grande partie du travail de coordination et du support logistique que le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce (MTIC) saura accorder à l'équipe de la "Calypso".

C'est ce qu'a appris LE SOLEIL auprès du ministère des Affaires intergouvernementales et du MTIC. On précise d'ailleurs que le Québec a été l'aiguillon qui a incité et permis au créateur de la Fondation Cousteau d'être aujourd'hui présent sur le Saint-Laurent.

Le programme de l'expédition, dit-on, n'est pas encore complètement et formellement défini. Toutefois et selon la promesse exprimée par la Cousteau Society et son président, Jacques-Yves Cousteau, la Calypso et son équipage chercheront à réaliser une oeuvre qui s'intéressera à la fois à l'évolution de l'histoire du Québec par le rôle que le Saint-Laurent y a joué de même qu'aux effets sur l'écologie qui découlent de cette évolution historique.

Le film

L'expédition de la "Calypso" sur le Saint-Laurent permettra de réaliser un film dont la durée pourra varier entre deux à trois heures.

Il s'agit d'une coproduction de la Cousteau Society et de l'Office national du film du Canada. Le coût précis de cette coproduction n'est pas encore établi. On présume qu'il réclamera des crédits variant entre \$800.000 et \$1,2 million compte tenu

de la durée possible de l'oeuvre, et des problèmes qui seront rencontrés en cours de tournage. Jacques Gagné en sera le réalisateur tandis que Guy Dufault, également de l'ONF, agira à titre de cameraman.

Selon un porte-parole de l'Office, les coûts de production de même que les droits seront partagés moitié, moitié. Au Canada, c'est l'ONF qui aura la responsabilité d'en assurer la distribution. Le générique devrait porter la signature de Cousteau et celle de l'ONF.

Historique

A cette période-ci, la "Calypso" et son équipage devraient se retrouver à l'embouchure du fleuve Amazone où une expédition avait été prévue. Des retards de dernière heure ont permis à Cousteau de mettre plutôt le cap sur le Saint-Laurent, une voie d'eau qui l'intéresse particulièrement, dit-on. L'Amazonie, ce sera pour plus tard au cours de la présente année.

Le président de la Cousteau Society est entré en contact avec le gouvernement du Québec dès qu'il a constaté que le projet de l'Amazonie devrait être retardé.

Au ministère des Affaires gouvernementales, on avoue que la participation du Québec à l'expédition sur l'atoll Clipperton au mois de mars dernier avait justement pour objectif d'inciter Cousteau à venir sur le Saint-Laurent.

Cette fois, Cousteau n'a pas demandé d'aide matérielle au Québec comme ce fut le cas au printemps dernier. Il a toutefois requis une aide au niveau de la coordination et à

celui de la recherche. C'est ainsi que nos services du Tourisme, ceux des Pêches maritimes et nos archives nationales seront appelés à fournir à Cousteau les informations pertinentes et nécessaires à la réalisation du film en cours de tournage.

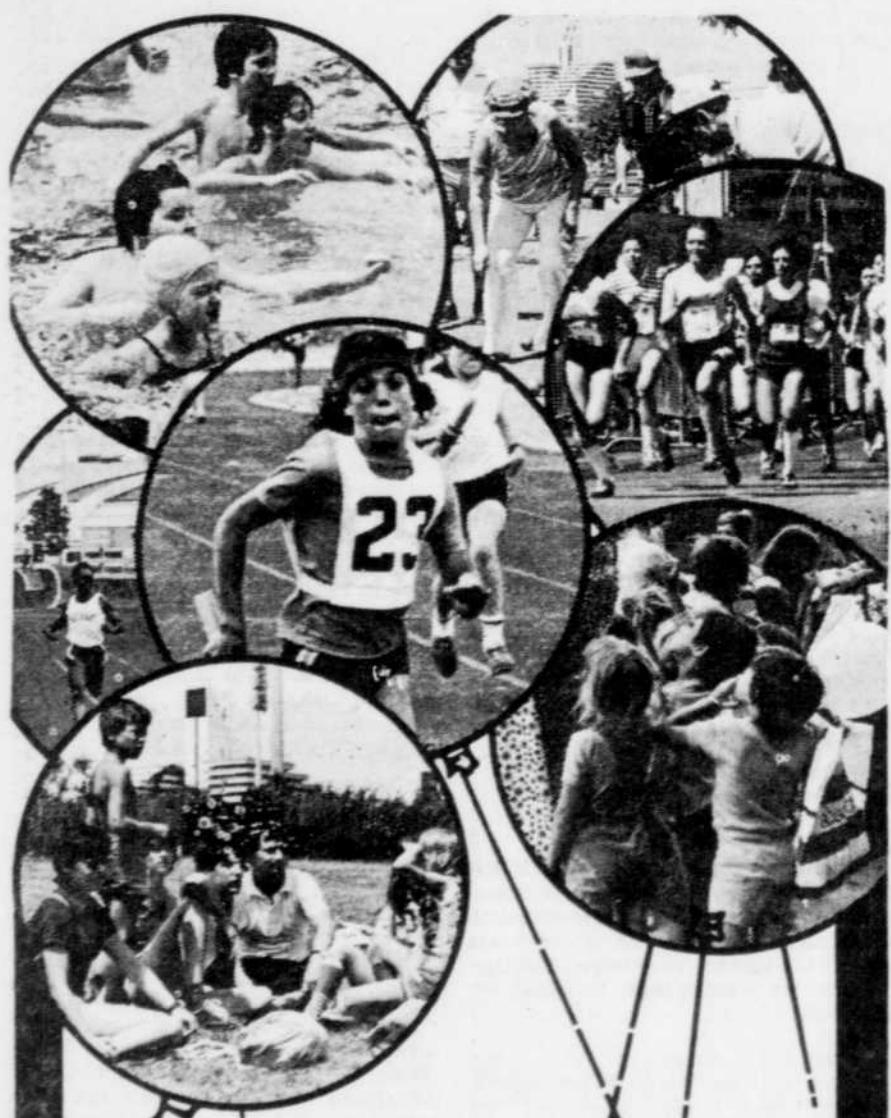
Le Québec, dit-on encore, aurait exigé que l'oeuvre cinématographique porte le plus longuement possible sur l'influence attribuée au Saint-Laurent dans l'évolution de l'histoire de la province. Au Tourisme, on précise que la moitié du long métrage devrait être consacrée au Québec sans toutefois qu'on soit assuré qu'il en sera ainsi.

De toute façon, il est d'ores et déjà acquis que la "Calypso" viendra à Québec dans le courant de l'été et qu'on lui prépare pour cette occasion, une chaude réception. L'Office national du film prévoit déjà y tenir une importante conférence de presse.

Nouveau bombardier

WASHINGTON (AFP) — Le Sénat américain a décidé mardi soir d'affecter 91 millions de dollars à l'étude d'un nouveau bombardier stratégique qui remplacerait le B-52 à partir de 1987.

Les sénateurs ont demandé qu'un rapport sur les choix possibles — B-1, FB-111, tous deux déjà étudiés en prototypes, ou autre version — leur soit remis en février prochain par le secrétaire à la Défense, M. Harold Brown.



Le Parc olympique

C'est dans l'air cet été!

Cet été, de plus en plus de Québécois découvrent le Parc olympique et décident d'en profiter pleinement. Joignez-vous à eux et venez vous balader, pique-niquer sur l'herbe, pratiquer une activité sportive ou assister à des événements. Respirez l'été à pleins poumons. Le Parc olympique, c'est tout un été enlevé à ne pas manquer!

Procurez-vous le calendrier des activités estivales à votre station radiomutuel locale ou en téléphonant à la RIO. Écoutez radiomutuel pour connaître chaque jour le programme des activités.

De l'espace à loisir

Parc olympique

(514) 252-4400



CJRP

RADIO MUTUEL
la voix officielle
du Parc olympique

La Mazda GLC. La petite supérieure.



La Mazda GLC, avec son moteur de 1,4 litre et sa boîte 4 vitesses manuelle, peut faire jusqu'à 63 km/gal ou 71 L/100 km. C'est-à-dire 41 milles au gallon. Mais ce n'est pas tout. Car, en plus d'être économique, la GLC vous surprendra par ses performances. Constatez ensuite tout ce que la petite supérieure de Mazda offre en équipement standard. Vous n'en reviendrez pas.

Pour le confort

Sièges baquets inclinables à l'avant. Vitres teintées. Appuie-tête réglables à l'avant. Aération continue. Suspension à jambe de force MacPherson à l'avant avec ressorts hélicoïdaux et barre stabilisatrice. Suspension arrière à ressorts hélicoïdaux. Et un intérieur des plus spacieux.

Pour la commodité

Freins à disque assistés. Sièges arrière inclinables pour per-

mettre plus d'espace de rangement. Dégivreur électrique de lunette arrière. Lave-glaces deux vitesses. Direction à rapport variable. Commandes du lave-glaces, de l'essuie-glaces et des phares incorporées à la colonne de direction. Dispositif de verrouillage du réservoir.

Pour la durabilité

Chez Mazda, la protection n'est pas une question d'argent. Ainsi la GLC, malgré son bas prix, possède moulures latérales de protection, boudins de pare-chocs avant et arrière et une carrosserie qui résistera à la rouille grâce au procédé d'électrodeposition de la peinture.

Et même une garantie de 3 ans contre la rouille.*

La Mazda GLC - la petite supérieure

N'oubliez pas que, même avec tout cet équipement standard, la GLC demeure la hatchback la moins coûteuse au Canada.

Voyez votre concessionnaire Mazda. Et vous verrez pourquoi les nouveaux propriétaires de GLC appellent la petite supérieure.

41 m/gal

ÉCONOMIE À L'ACHAT... ÉCONOMIE À L'USAGE.

mazda
LA VOIR, C'EST L'AIMER.

La Mazda 1980 vous attend ici même:

CHATEL AUTOMOBILES LTEE
1350, Boulevard, Charlebourg - 628-6336

JACQUES GIRARD AUTOMOBILES INC.
656, Graham-Bell, Ste-Foy - 687-0753

LEVIS A. LACHANCE AUTOMOBILE INC.
529, Route Kennedy - 837-8897

MATANE TRUCHON ET FILS ENR.
1780, rue du Phare ouest - 687-0245

PETIT PABOS AUTOMOBILE PABOS ENR.
385-3436

RIMOUSKI GARAGE R. P. ENR.
455, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père - 724-7888

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE BLAIS AUTO PARTS LTEE
462, rue Principale - 596-2124

THETFORD MINES CENTRE DE L'AUTO AMIANTE INC.
410, boul. Smith sud - 338-8877

VILLE ST-GEORGES DE BEAUCÉ GARAGE LEO VEILLEUX
655, boul. Lacroix - 228-2391

LA HATCHBACK LA MOINS CÔTEUSE AU CANADA.

Liste de prix*

Rabbit C 1980, 2 portes 4 vitesses	\$6 845
Datsun 310 1980, Hatchback sedan 2 portes	\$5 790
Pinto Runabout 1980, 3 portes	\$5 532
Toyota Tercel 1980, 3 portes Liftback (de base)	\$5 098
Honda Civic 1980, Hatchback standard	\$4 795
Chevrolet Scooter 1980, Hatchback coupé 2 portes	\$4 678
Mazda GLC 1980, Hatchback ordinaire	\$4 540
La hatchback la moins coûteuse au Canada.	

*Prix de vente suggéré par les fabricants au 15 juin 1980. Le prix du concessionnaire peut être inférieur. Frais de transport, frais d'inspection avant livraison et taxe de vente en sus. **D'après des essais conformes aux méthodes de Transport Canada. La consommation réelle peut varier. La consommation en ville sera plus élevée en hiver. †Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.